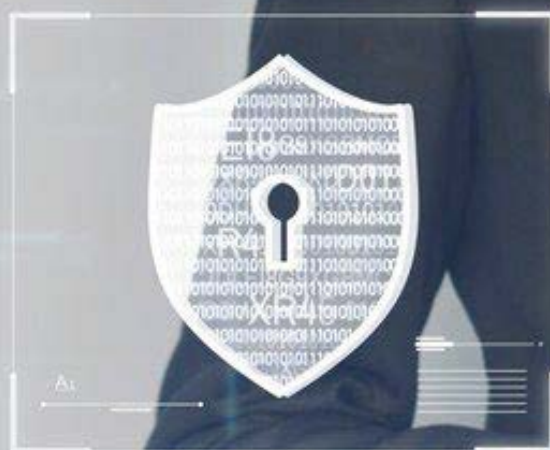


WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°209 du 17 Octobre 2024 - 4,90 Dinars



Cybersécurité en Tunisie

Comment devenir invulnérable ?

A LA UNE

La Tunisie à court de pétrole et de gaz
Quelles alternatives pour son avenir énergétique ?

ECO-FINANCE

Budget 2025
Quelles perspectives pour l'économie tunisienne ?

TECHNOLOGIE

En Tunisie, l'intelligence artificielle est un effet de mode !!

CULTURE

H'mida (1966)
Le Chef-d'œuvre restauré du cinéma tunisien



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

إننت أقوى

La force d'une entreprise en pleine croissance réside dans ses partenaires de confiance

Attijari bank est votre soutien inconditionnel à chaque étape de votre voyage entrepreneurial.

À Attijari bank, nous comprenons les défis auxquels toutes les petites et moyennes entreprises sont confrontées. C'est pourquoi nous nous engageons à être là pour vous avec des solutions adaptées et un accompagnement personnalisé. Nous vous offrons des formations gratuites, un réseau solide pour le networking, et surtout, une épaule sur laquelle vous pouvez compter.

www.attijaribank.com.tn

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°209 du 17 Octobre 2024



Cybersécurité en Tunisie : comment devenir invulnérable ?

La cybersécurité est un ensemble de processus, d'outils et de cadres visant à protéger les réseaux, les appareils, les programmes et les données des cyberattaques.



La Tunisie à court de pétrole et de gaz : quelles alternatives pour son avenir énergétique ?

Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, s'est situé à 42% à fin août 2024 contre 49% à fin août 2023, selon le rapport sur la conjoncture énergétique pour août 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.



Conflit à Mdhilla 2 : Un blocage qui a coûté des milliards à la Tunisie

La vérité sur un conflit qui a trop duré et fait perdre à l'Etat des milliards de dinars. Il fût un temps où la ligne ferroviaire qui reliait « El Mdhilla » aux centres de production, de transformation et de distribution du phosphate était appelée, l'étoile minière.



En Tunisie, l'intelligence artificielle est un effet de mode !!

En Tunisie, tout le monde en parle. Chaque jour, on l'entend sur les chaînes de radio et les plateaux de télévision : ce terme magique qu'est l'Intelligence Artificielle (IA), successeur d'un autre terme à la mode devenu presque banal, la #Transformation_Digitale.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Ressources humaines : Vers un cadre légal pour le télétravail en Tunisie?

La présidente de l'Association tunisienne des ressources humaines, Mounira Bouzouita, a souligné, le 9 octobre 2024, l'importance d'établir un cadre légal pour encadrer le télétravail dans certaines professions, afin de protéger les employés et de garantir leur sécurité.



Le baromètre politique et le changement climatique

Je fais partie de celles et ceux qui ont toujours considéré que cette histoire de changement climatique est une invention d'experts en mal de consultation...

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :





Cybersécurité en Tunisie comment devenir invulnérable ?

La cybersécurité est un ensemble de processus, d'outils et de cadres visant à protéger les réseaux, les appareils, les programmes et les données des cyberattaques. Les cybercriminels fomentent des attaques pour accéder aux systèmes informatiques des institutions publiques, des entreprises des établissements financiers, des centres de recherches

pour espionner, racketter, interrompre des opérations d'entreprise, modifier, manipuler ou voler des données, réaliser de l'espionnage industriel ou extorquer de l'argent aux victimes.

Les cyberattaques peuvent être mortelles, en témoigne la cyberattaque des pagers qui a visé le Hezbollah libanais, il y a quelques semaines,

entraînant des milliers de blessés et des dizaines de morts.

Dans l'article ci-après qui sera publié en deux parties, Dr. Jihen Bennaceur, Maître Assistante en Cybersécurité à la SMU – South Mediterranean University (MSB-MedTech-LCI) et membre de l'organisation CyberShield, nous explique les dangers des cyberattaques et nous parle du positionnement de la Tunisie

sur la carte mondiale de la cybersécurité.

Le domaine de la cybersécurité est en constante évolution, motivé par l'émergence continue de nouvelles menaces et le développement de mécanismes de défense avancés.

En effet, pour contrer des cyberattaques de plus en plus complexes et persistantes. Les mesures de cybersécurité ont dû s'adapter et devenir plus sophistiquées ; commençant par des tactiques de défense de base, telles que la détection fondée sur des signatures, pour inclure ensuite des approches plus proactives et intelligentes.

Quant aux stratégies modernes, elles intègrent des techniques innovantes telles que la surveillance en temps réel, l'analyse comportementale et, plus récemment, l'intelligence artificielle, permettant un passage à des systèmes de défense prédictifs et adaptatifs.

A mesure que les menaces cybernétiques évoluent, nos stratégies de défense doivent également évoluer, garantissant, ainsi, la résilience des organisations face à un paysage de vulnérabilités en perpétuelle évolution.

Cela suppose, nous semble-t-il, que nous sachions si le

développement effréné de la cybersécurité représente un atout ou une menace.

Besoins croissants en cybersécurité dans le monde

Ces dernières décennies, les cyberattaques ne sont plus des incidents isolés. Elles sont devenues un phénomène mondial, ciblant tous les gouvernements, les entreprises et les individus.

Le nombre de ces cyberattaques, désormais plus sophistiquées, a considérablement augmenté entraînant souvent des pertes financières sévères, des perturbations d'infrastructures voire des pertes humaines.

La complexité de ces attaques, leur l'impact désastreux ainsi que leur développement effréné ces dernières années a suscité d'importantes inquiétudes mondiales. Voici quelques chiffres illustrant la situation alarmante de la cybersécurité dans le monde :

«Les cyberattaques ne sont plus des incidents isolés, mais un véritable fléau mondial.»

Selon un rapport de 2023 de Cybersecurity Ventures, le coût de la cybercriminalité devrait atteindre 10,5 billions de dollars

par an d'ici 2025, contre 3 billions de dollars en 2015.

Les attaques par ransomware ont à elles seules connu une augmentation de plus de 150 % entre 2020 et 2022 ; touchant les systèmes de santé, les infrastructures critiques et les institutions financières. Ces attaques paralysent des services essentiels, laissant parfois des hôpitaux incapables de s'occuper

«La Tunisie, comme de nombreux pays, doit renforcer ses défenses face aux cybermenaces.»

des patients ou des industries critiques dans l'incapacité de fonctionner.


À mesure que les attaques deviennent plus intelligentes, à mesure que la cybersécurité avance évoluant au-delà d'une simple protection des systèmes, des réseaux ou des données. La cybersécurité est devenue une question de vie ou de mort. Les attaques contre des infrastructures critiques telles que les réseaux électriques, les systèmes de transport et les établissements de santé ont le potentiel de provoquer un chaos généralisé et de mettre des vies en danger.

En 2021, une cyberattaque contre une station de traitement des eaux

en Floride a tenté d'augmenter les niveaux d'hydroxyde de sodium dans l'eau à des niveaux dangereux. Heureusement, l'attaque a été détectée à temps, mais elle a montré comment les cyberattaques peuvent désormais entraîner des conséquences directes et potentiellement mortelles.

Un exemple récent est le cas des pagers au Liban du 27 septembre 2024, qui a entraîné la mort d'au moins 11 personnes et près de 3000 blessés, dont beaucoup ont été grièvement blessés. Les explosions étaient si puissantes que plusieurs personnes ont d'abord cru qu'elles étaient trop intenses pour être causées simplement par les batteries des pagers.

L'un des scénarios les plus probables est que les renseignements israéliens aient réussi à compromettre les pagers avant même qu'ils ne soient remis au Hezbollah. Les pagers Gold Apollo AR-924 ont été importés de Taïwan, mais ils auraient pu être compromis durant leur expédition vers le Liban.

 **«La cybersécurité est devenue une question de vie ou de mort, comme le montre l'exemple des pagers au Liban.»**

Ainsi nous pouvons dire clairement que : La cybersécurité est une question de vie ou de mort !!


La Tunisie classée au niveau T3 selon le GCI est loin de posséder l'engagement de base en matière de cybersécurité

- La Tunisie est-elle suffisamment préparée à se défendre contre la vague croissante des cyberattaques ?
- Nos systèmes, plateformes et organisations sont-ils équipés des mécanismes nécessaires pour se protéger contre ces menaces de plus en plus sophistiquées et dangereuses ?
- Et plus important encore, le gouvernement et les entreprises sont-ils pleinement conscients des dangers que les cyberattaques représentent pour la sécurité nationale, l'économie et même la sécurité publique ?
- Où sommes-nous dans le classement international en termes de cybersécurité ?

Malheureusement, la Tunisie est classée au niveau T3 selon le GCI c'est-à-dire loin de posséder l'engagement de base en matière

de cybersécurité. On pourrait même parler d'un état primitif dans le domaine cybernétique ; vu qu'une bonne partie de la population tunisienne ignore les informations de base du numérique et de la sécurité informatique.

Les institutions et le gouvernement ne sont pas mieux informés ; inconscients des véritables enjeux de l'actualité cybernétique. La Tunisie était pourtant précurseur par rapport aux pays voisins. Mais actuellement elle est devancée par le Maroc, l'Égypte et la Jordanie...

 **«La Tunisie doit investir dans l'éducation à la cybersécurité et renforcer la coopération public-privé.»**

Certes, la Tunisie a pris quelques mesures pour relancer le domaine du numérique, mais le défi est loin d'être relevé. En effet, à travers des institutions comme l'Agence nationale de la sécurité informatique (ANSI), le gouvernement a reconnu les risques croissants et a commencé à mettre en œuvre des stratégies pour les atténuer.

De plus, l'introduction de cadres juridiques tels que la Loi sur la protection des données



Startups

personnelles démontre la prise de conscience croissante de la Tunisie sur la nécessité de sécuriser son paysage numérique.

Bien que ces mesures montrent une compréhension du problème, l'écart entre la sensibilisation et la défense efficace demeure persistant. Un exemple notable est la cyberattaque contre une grande banque de la place en 2019, victime d'une cyberattaque sophistiquée. Les hackers ont obtenu un accès non autorisé aux comptes clients, compromettant des informations financières sensibles.

“L'écart entre la sensibilisation à la cybersécurité et la mise en œuvre de mesures efficaces persiste en Tunisie.”

Cet incident a non seulement entraîné des pertes financières, mais a également gravement affecté la confiance des clients dans la sécurité du système bancaire. Il a exposé les vulnérabilités du secteur financier, soulignant la nécessité de mécanismes de défense plus robustes.

De nombreux secteurs critiques, y compris la finance, la santé et les infrastructures publiques, font

encore face à des vulnérabilités nécessitant des stratégies de protection plus exhaustives. Les systèmes de la Tunisie, tout en évoluant, doivent intégrer davantage de technologies avancées telles que la surveillance des menaces en temps réel, la réponse aux incidents et les défenses basées sur l'intelligence artificielle pour faire face à la sophistication des cyberattaques modernes.

La capacité de la Tunisie à construire une défense efficace en matière de cybersécurité dépendra non seulement des avancées technologiques, mais également de la promotion d'une culture de cybersécurité dans tous les secteurs.

Des investissements dans l'éducation à la cybersécurité, des partenariats public-privé plus forts et des campagnes de sensibilisation complètes sont nécessaires pour passer de réponses réactives à des défenses proactives.

Ce n'est qu'en comblant ces lacunes que la Tunisie pourra se positionner comme une nation capable de se défendre contre les dangers croissants des cyberattaques sur la scène mondiale.

Dr. Jihen Bennaceur, Maître Assistante en Cybersécurité à la SMU

Le membre du bureau exécutif de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) Rached Chelli a indiqué que le dernier rapport sur l'écosystème mondial des startups (GSER) a classé les startups tunisiennes parmi les 10 meilleures sociétés dans la région du Moyen-Orient.

Chelli a ajouté, lors d'un atelier sur l'entrepreneuriat, organisé par l'UTICA en coopération avec l'Organisation Arabe pour le Développement Administratif (OADA) issue de la Ligue des Etats arabes (LEA), que cette classification tient en compte la mobilisation des financements de l'amorçage ainsi que pour la création, notamment en matière de recherche et des brevets.

Il a ajouté qu'en Tunisie, le nombre total de labels accordés aux startups, depuis le lancement du programme des startups a augmenté, à 1018 labels startups.

Chelli a souligné que l'entrepreneuriat est le pilier de développement économique et de promotion de la production, ainsi que de l'incitation à la création, soit le processus que la Tunisie avait suivi en vue d'alléger la crise du chômage chez les jeunes et de réaliser la valeur ajoutée, à travers l'accompagnement et le rapprochement des sources de financement.

نبنيو معاكم طموحاتكم مع قرض سكن UBCI



للمزيد من المعلومات، اتصلو بنا على 70 000 050



La Tunisie à court de pétrole et de gaz quelles alternatives pour son avenir énergétique ?

Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, s'est situé à 42% à fin août 2024 contre 49% à fin août 2023, selon le rapport sur la conjoncture énergétique pour août 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

Alors que, sans comptabilisation de la redevance, le taux d'indépendance énergétique se limiterait à 31% à fin août 2024 contre 38% durant la même période de 2023.

Le bilan d'énergie primaire fait apparaître, à fin août 2024, un déficit de 3,6 millions de tonnes équivalent pétrole(Mtep)

enregistrant, ainsi, une hausse de 14% par rapport à la même période 2023, et ce, en comptabilisant la redevance.

«La baisse de l'indépendance énergétique de la Tunisie est un signal d'alarme pour notre économie.»



Selon l'observatoire, les ressources d'énergie primaire se sont situées à 2,6 Mtep, à fin août 2024, enregistrant, ainsi, une baisse de 15% par rapport à la même période de l'année précédente.

Cette baisse est due principalement à la diminution de la production nationale du pétrole brut et du gaz naturel.

Les ressources d'énergie primaire restent dominées par la production nationale de pétrole et du gaz qui participent tous les deux à hauteur de 69% de la totalité des ressources d'énergie primaire, d'après le rapport sur la conjoncture énergétique pour août 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

«L'avenir énergétique de la Tunisie passe par le développement des énergies renouvelables.»

La part de l'électricité renouvelable (production STEG et privée et autoproduction) représente 2% des ressources primaires. A signaler que la redevance sur le transit du gaz algérien a enregistré une baisse

de 4%, à fin août 2024 par rapport à fin août 2023.

Pour la demande d'énergie primaire, elle a enregistré une quasi stabilité entre fin août 2023 et fin août 2024. En effet, la demande du gaz naturel a diminué de 2% et celle des produits pétroliers, par contre, a enregistré une hausse de 2%.

«La dépendance aux importations d'énergie menace la stabilité économique du pays.»

A signaler que la demande du gaz naturel a diminué de 2% suite à la limitation des achats du gaz algérien. Et pour faire face et couvrir la totalité de la demande nationale en électricité, la STEG s'est orientée vers l'importation d'électricité.

La structure de la demande en énergie primaire a enregistré, ainsi, un léger changement. En effet, la part de la demande des produits pétroliers est passée de 48% à fin août 2023 à 49% durant la même période de 2024. Le gaz naturel, par contre, est passé de 51% à fin août 2023 à 50% à fin août 2024.

Moins d'impôts

Mohamed Salah Ayari, conseiller fiscal et membre du Conseil national des impôts, a déclaré le 8 octobre 2024, sur Radio ExpressFM, que la Tunisie doit abandonner l'approche politique des trois dernières années au profit d'une orientation économique claire.

Invité à l'émission « Expresso » sur Expressfm, il a mis en avant l'urgence d'un changement pour sortir le pays de sa crise économique, malgré l'existence de quelques «signaux positifs». Cependant, ces signes restent insuffisants, et il est essentiel d'accélérer les réformes.

Il a critiqué le retard dans la mise en œuvre des grands projets, rappelant que la croissance du deuxième trimestre 2024 n'a atteint que 0,6 %, et que seulement 34% des dépenses de développement ont été réalisées. Ayari a exhorté les autorités à accélérer l'exécution des projets en suspens, car le manque d'investissements freine la reprise économique.

En ce qui concerne les impôts, il recommande une réduction, notamment pour les particuliers, afin de restaurer la confiance des investisseurs. Il a également suggéré à la Banque centrale de baisser les taux d'intérêt, actuellement jugés trop élevés, car ils freinent l'investissement et la création d'entreprises.

E24

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
5 — 8,
2024

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
Italie



ecomondo.com

ECOMONDO

The green technology expo.

Ecomondo est l'événement phare du bassin méditerranéen dans les secteurs de l'économie verte et circulaire. Point de rencontre entre les industries, les parties prenantes, les décideurs politiques, les leaders d'opinion, le monde de la recherche et des institutions, il rassemble les éléments clés qui définissent les stratégies de développement de la politique environnementale.

Organisé par

ITALIAN EXHIBITION GROUP
Providing the future

En collaboration avec



ITA
ITALIAN TRADE AGENCY

madeinitaly.gov.it

Budget 2025

Quelles perspectives pour l'économie tunisienne ?



d'entreprises privées, de booster les investissements, notamment dans les domaines de la dé-carbonisation, de l'économie verte, bleue et circulaire, des énergies renouvelables.

Autant de mesures tendant à intégrer autant que possible l'économie parallèle et à lutter contre le phénomène de l'évasion fiscale.

Le chef du gouvernement a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer au parachèvement de la mise en place des institutions et de concevoir des stratégies sectorielles de développement intégrant des projets d'infrastructure.

Le Conseil a examiné le projet d'équilibre économique de 2025 qui vient dresser un état des lieux de la situation économique actuelle du pays et établir les scénarios à prévoir pour concrétiser les priorités d'accélération du rythme de développement et d'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Le conseil des ministres, réuni, jeudi, au Palais du gouvernement à la Kasbah, sous la présidence du chef du gouvernement, Kamel Maddouri, au nom du président Kais Saïed, s'est penché sur l'examen et l'approbation d'une série de projets de loi et de décret à caractère économique et financier.

Dans le cadre de cette réunion, le conseil a approuvé le projet de loi de finances pour l'année 2025, lequel comporte une série de mesures d'ordre financier visant à consacrer la justice fiscale, à renforcer le pouvoir d'achat, à stimuler l'investissement, à poursuivre la consolidation des fondements de l'Etat social et à

consolider la soutenabilité des finances publiques.

Ce projet de loi tend également à soutenir l'inclusion financière et économique des groupes à faibles revenus et des personnes handicapées, à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et à booster l'initiative privée chez les jeunes et les femmes.

Le projet de loi de finances pour 2025 a en outre approuvé une série de mesures incitatives en faveur des start-ups.

Ces mesures s'inscrivent dans la logique de promouvoir l'accès au financement des PME, de soutenir la création



Fin de la pénalisation pour la détention de plus de 5.000 dinars en espèce

Le gouvernement tunisien a décidé de modifier la loi n°2014-54 du 19 août 2014, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2014, régissant les transactions en espèces et qui pénalisaient la détention de sommes d'argent importantes sans justificatif.

Jusqu'à présent, l'article 16 de cette loi restreignait considérablement l'activité de nombreux professionnels, en particulier les petits agriculteurs, commerçants et artisans, qui manipulent souvent des sommes d'argent importantes, supérieur à la limite de 5.000 dinars, dans le cadre de leurs échanges.

Cette réforme a pour objectif de créer un environnement

économique plus favorable en simplifiant les procédures administratives et en réduisant les contraintes pesant sur les entreprises.

Texte de l'article 16 de la loi n°2014-54 du 19 août 2014 (Extrait JORT n°68)

Lutte contre le commerce parallèle et la contrebande

Art. 16 - Les sommes en espèces égales ou supérieures à 10000 dinars dont l'origine n'est pas justifiée sont saisies sur la base d'un procès-verbal établi par les agents ci-après mentionnés :

- les officiers de la police judiciaire,
- les agents des douanes,

- les agents du ministère chargé des finances dûment habilités à cet effet.

Les sommes saisies sont déposées, sur ordonnance du Procureur de la République et dans un délai ne dépassant pas les 72 heures, à la Trésorerie Générale de Tunisie ou à la trésorerie régionale territorialement compétente.

Les procédures de saisie, de poursuite et de contentieux sont soumises aux dispositions prévues par le code des douanes.

Le montant mentionné au premier paragraphe du présent article est réduit à 5000 dinars à partir du premier janvier 2016.



Déficit commercial tunisien allégé grâce à l'augmentation des exportations en agroalimentaire et énergie

Le déficit commercial aux prix courants s'est allégé, pour s'établir à près de 13,5 milliards de dinars, à fin septembre 2024, contre environ 14 milliards de dinars, à la même date de l'année 2023, c'est ce qui ressort d'une note sur le Commerce extérieur, publiée jeudi, par l'Institut National de la Statistique.

Ainsi, le taux de couverture a gagné 1 point par rapport à la même période de l'année 2023 pour s'établir à (77,5%).

Cette amélioration du déficit commercial est due à l'évolution des exportations à un rythme plus important par rapport à celui des importations. En fait, les exportations ont augmenté de 2,1% (contre 7,5% durant la même période en 2023), à 46,4 milliards de dinars, alors que les importations ont enregistré une hausse de 0,8% (contre -3,7% à fin septembre 2023), à 59,9

milliards de dinars.

Il convient de noter que le déficit commercial provient principalement du déficit enregistré avec certains pays, tels que la Chine (- 6,4 milliards de dinars), la Russie (-4,3 milliards de dinars), l'Algérie (-3 milliards de dinars), la Turquie (-1,9 milliard de dinars), la Grèce (-1 milliard de dinars) et l'Ukraine (-1 milliards de dinars).

En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (3,9 milliards de dinars), l'Italie (1,5 milliard de dinars), l'Allemagne (1,6 milliard de dinars), la Libye (1,5 milliards de dinars) et le Maroc (0,1 milliard de dinars).

L'INS a précisé, aussi, que l'augmentation des exportations observée durant les neuf premiers

mois de l'année 2024 concerne, essentiellement, les exportations des secteurs des industries agro-alimentaires (lesquels ont augmenté de 28,9%), de l'énergie de (26,4%) ainsi que des industries mécaniques et électriques de (0,9%). En contrepartie, les exportations des filières de mines, phosphates et dérivés ont baissé de 24,4% et celles des textiles, habillement et cuirs de 6,3%.

Pour ce qui est des importations, la hausse provient, de l'augmentation enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (14,5%), des biens d'équipement (4,1%) et des biens de consommation (4,5%), contre une baisse observée au niveau des importations des matières premières et demi-produits (-5,8%).



Épargne

Placements

Le Guide
2024

Épargne retraite





Conflit à Mdhilla 2

Un blocage qui a coûté des milliards à la Tunisie

La vérité sur un conflit qui a trop duré et fait perdre à l'Etat des milliards de dinars.

Il fût un temps où la ligne ferroviaire qui reliait « El Mdhilla » aux centres de production, de transformation et de distribution du phosphate était appelée, l'étoile minière. Cette ville qui a prospéré grâce à l'industrie des phosphates abrite une usine de transformation des phosphates et la production de

triphosphate (TSP) et d'acide phosphorique. Paralysée pendant plus de 3 ans à cause d'un sit-in de dizaines d'ouvriers, qui ont exigé leur titularisation à la CPG, l'usine a repris récemment ses activités.

Lundi 30 septembre, une série d'accords a eu lieu entre le Groupe chimique tunisien et plusieurs entreprises pour achever la construction de l'usine de triphosphate de haute qualité

à Mdhilla 2.

Ces différents accords visent à renforcer la production d'engrais chimiques, et à redonner à la Tunisie une place qu'elle a perdu sur le marché mondial du triphosphate de haute qualité et de l'acide phosphorique. Le projet devrait permettre une production annuelle de 400.000 tonnes de triphosphate de haute qualité et 180.000 tonnes d'acide phosphorique concentré et réaliserait un chiffre d'affaires

dépassant les 521 millions de dinars.

Des années de crise qui ont fait perdre au pays des milliards de dinars qui aurait réduit son taux d'endettement mais quelle est la genèse du conflit Mdhilla 2 ?

C'est lorsque des ouvriers qui travaillaient avec des entreprises étrangères et locales, soutenus par un syndicaliste, ont exigé leur titularisation dans l'entreprise qui pilote le chantier, qu'il s'agisse du Groupe chimique, de l'ONAS, de la SONEDE ou de la STEG, que la crise a été déclenchée et a mené au non-achèvement de l'usine, presque réalisée à hauteur de 95% à l'époque.

Les autres entreprises sont restées sur place, à attendre la levée du siège imposé par les ouvriers. Elles ont ensuite commencé à exiger des dédommagements par suite des pertes subies à cause du mouvement ouvrier.

Dans un premier temps, la crise a été profondément étudiée par la Commission de gestion des conflits (لجنة فض النزاعات بالحسنى) qui a présenté des solutions, mais le dossier n'a pu bénéficier de l'intérêt qu'il mérite qu'à la suite de sa prise en charge par la haute commission de la facilitation des projets (اللجنة العليا لتسريع المشاريع).

La commission qui siège à la

présidence du gouvernement et qui est transversale au pu faire intervenir tous les ministères sur le même dossier et dans le même temps pour le même objectif. Le ministère de l'industrie a été interpellé sur le dossier de l'électricité. Les ministères de l'Agriculture, des Domaines de l'Etat, le MAE, parce qu'il faut traiter avec les partenaires et les investisseurs étrangers ont été associées aux négociations pour résoudre les points du conflit en suspens.

La commission a réussi à résoudre les problèmes existants non en appliquant à la lettre les termes de certaines lois bloquantes mais à titre d'exception, et exceptionnellement sur ce dossier, son objectif était de trouver une solution juste et donner à ceux qui ont été lésés ce qui leur revient de droit, en se basant sur le principe de jurisprudence, que ce soit pour les sociétés ou les associés.

Les discussions avec les sociétés tunisiennes et étrangères qui représentent 70% du projet ont abouti à des accords sauf une seule société étrangère avec laquelle les négociations sont encore en cours.

L'enseignement à tirer de l'expérience de la Commission de gestion des conflits composée de compétences venant de différents horizons est que si

elle a pu mettre un terme à un conflit aussi complexe que celui de Mdhilla 2, il lui est également possible de mettre fin au blocage de nombre de projets d'une grande importance pour le pays et dans les lignes de financement se montent à des milliards de dinars.

En adoptant une posture constructive s'adossant plus sur la jurisprudence pour résoudre les problèmes de projets inachevés dont ceux de l'eau, en appréhendant différemment les entraves qui bloquent la réalisation de projets structurants comme ceux de l'eau tels l'expropriation légale, le rejet par la population ou encore les intérêts contradictoires ou les prérogatives de ministères concernées simultanément par les mêmes projets, la Commission de facilitation peut mettre fin à tous les obstacles et résoudre les points de divergences entre les différents partenaires.

Cette Commission est d'autant plus efficace car elle est transversale et opère sous la tutelle de la présidence du Gouvernement. Dès que des solutions sont trouvées, les propositions sont soumises à la présidence du Gouvernement, au conseil ministériel et adoptées en toute transparence et légalité.

Pourvu que ça dure

Amel Belhadj Ali



Saison oléicole 2024-2025

la Tunisie se prépare pour 340 mille tonnes et une qualité optimisée

La Tunisie s'attend à une récolte d'huile d'olive de 340 mille tonnes, affirme le ministre de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Ezzeddine Ben Cheikh.

Présidant la réunion de la Commission nationale pour l'organisation et le suivi du déroulement de la campagne oléicole 2024-2025, le ministre a souligné la nécessité de conjuguer les efforts de tous les intervenants pour assurer une bonne récolte, mettant l'accent sur l'importance du marché local.

Les participants à la réunion ont assisté à une première présentation réalisée par la Direction générale de la production agricole sur les résultats de la saison de l'huile d'olive 2023-2024 et les préparatifs pour la saison 2024-2025 qui démarrera le 1er novembre 2024.

La deuxième présentation a abordé les interventions de l'Office national de l'huile (ONH) pendant la saison pour préserver la récolte et améliorer la qualité de l'huile d'olive ainsi

que l'achèvement et la réussite du programme national pour la consommation interne de l'huile d'olive à des prix préférentiels.

Ben Cheikh a souligné l'importance de cette réunion pour assurer le bon déroulement de la saison au niveau de la collecte, de la transformation, de la commercialisation, de la préservation de la qualité et de la valorisation et l'exportation de l'huile d'olive conditionnée.

Il a recommandé l'organisation de journées de formation sur

le greffage des oliviers en coopération avec les structures compétentes, appelant à conjuguer les efforts, notamment, au niveau régional, entre les commissariats régionaux pour le développement agricole, l'Agence de gestion des déchets et l'Agence nationale pour la protection de l'environnement, pour valoriser la margine.

Au cours de la réunion, le responsable a souligné l'importance de mener des campagnes de sensibilisation pour valoriser la margine dans la fertilisation des terres et intensifier le contrôle sur les décharges anarchiques.

La Tunisie a prévu de produire 210 mille tonnes d'huile d'olive au cours de la saison 2023-2024 outre la mise en place d'un plan visant à assurer l'approvisionnement du marché local en fournissant 2 millions de litres d'huile d'olive vierge à un prix ne dépassant pas les 15 dinars.

Les recettes d'exportation d'huile d'olive ont augmenté de 58 % jusqu' au 30 septembre 2024, pour atteindre environ 5025 MD, par rapport à la même période de la saison précédente 2022-2023, selon des données publiées par l'Office national de l'huile le 5 octobre courant.



Pourquoi la consommation d'essence augmente-t-elle en Tunisie alors que celle du gaz naturel baisse ?

La demande nationale de produits pétroliers a enregistré une hausse de 2%, durant les huit premiers mois de 2024 pour se situer à 3039 ktep, selon le Bulletin de la Conjoncture Energétique, publié par le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.

En fait, la demande des essences a évolué positivement de 11%, alors que ceux du gasoil et du jet d'aviation ont augmenté de 4%. En revanche, la demande du fuel et du coke de pétrole ont régressé respectivement de 8% et de 15%.

La structure de la consommation de produits pétroliers n'a pas

connu de changement significatif entre fin août 2023 et fin août 2024 à l'exception de quelques produits notamment le petcoke dont sa part est passée de 12% à 1% et les essences dont leur part est passée de 18% à 20% durant la même période.

Pour ce qui est de la consommation de carburants routiers, elle a enregistré une augmentation de 6%. Elle représente 65% de la consommation totale des produits pétroliers.

La consommation de GPL enregistré entre fin août 2023 et fin août 2024, une hausse de 2%. La consommation de coke

de pétrole (utilisé exclusivement par les cimenteries) a diminué de 15%.

D'autre part, la consommation de jet aviation a enregistré une hausse de 4% à fin août 2024 par rapport à l'année précédente.

La demande totale de gaz naturel a baissé de 2%, à 3131 ktep. La demande pour la production électrique et celle pour la consommation finale ont régressé de 2%.

Le secteur de la production électrique reste, de loin, le plus grand consommateur de gaz naturel (72% de la demande

totale à fin août 2024). La production électrique est en effet basée sur le gaz naturel à 95%.

La baisse de la demande du secteur électrique est expliquée par la limitation de la disponibilité du gaz naturel.

Pour les usages finaux (hors production électrique), la demande de gaz naturel a diminué de 2%, à 888 ktep. La demande des clients moyenne et basse pression a enregistré une quasi stabilité et celle des clients haute pression a enregistré une diminution de 7%.



w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité
Santé
Habitation
Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmc.com



Comment expliquer la baisse des ventes d'électricité dans certains secteurs industriels en Tunisie ?

La production totale d'électricité a enregistré, à fin août 2024, une quasi stabilité pour se situer à 13 497 GWh (y compris autoproduction renouvelable) contre 13458 GWh, à fin août 2023, selon le rapport sur la conjoncture énergétique pour août 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

La production destinée au marché local a enregistré une hausse de 2%. Ainsi, les achats d'électricité de l'Algérie et de la Libye ont couvert 14% des besoins du marché local à fin août 2024.

La STEG conserve, toujours, la part du lion dans la production électrique avec 96% de la

production nationale à fin août 2024.

L'électricité produite à partir de gaz naturel (STEG + IPP) a enregistré une baisse de 1% alors que celle produite à partir des énergies renouvelables s'est située à 5%.

S'agissant des ventes d'électricité, elles ont enregistré une diminution de 1% entre fin août 2023 et fin août 2024. Les ventes des clients de la haute tension ont enregistré une diminution de 12%, celles des clients de la moyenne tension ont enregistré, par contre, une légère hausse de 0,2%.

Selon le rapport sur la conjoncture énergétique pour août 2024, les

industriels restent les plus grands consommateurs d'électricité avec 57% de la totalité de la demande des clients haute tension et moyenne tension à fin août 2024.

La majorité des secteurs ont enregistré une baisse des ventes, principalement :

- l'industrie du papier et de l'édition (- 8%),
- les industries IMCCV (-10%),
- les industries métallurgiques de base (- 10%)
- et l'industrie alimentaire et de Tabac (-5%)
- contre une hausse des ventes des industries chimiques et du pétrole (+5%)
- et les industries extractives (+6%).



La dépendance de la Tunisie au gaz algérien un enjeu de souveraineté énergétique ?

Les ressources en gaz naturel (production nationale + forfait fiscal) ont atteint 1486 ktep, à fin août 2024, enregistrant ainsi une baisse de 18% par rapport à la même période de l'année précédente, d'après le Bulletin de la Conjoncture énergétique, publié récemment par le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.

La production du gaz commercial sec a diminué, en effet, de 26%, la redevance sur le passage du gaz algérien a enregistré une

baisse de 4% à fin août 2024 par rapport à fin août 2023 en se situant à 656 ktep.

Il convient de noter que le Champ Hasdrubal et celui de Nawara ont enregistré une baisse respectivement de 12%, et de 40%. Idem, pour le champ de Miskar dont la production a régressé de 20%.

Pour ce qui est du Gaz commercial du sud, sa production a connu une hausse de 9% à fin août 2024.

Par ailleurs, la répartition de la redevance totale entre la redevance cédée à la STEG et la redevance exportée montre que la plus grande partie est cédée à la STEG (100% à fin août 2024).

S'agissant des achats du gaz algérien, ils enregistrent une quasi stabilité entre fin août 2023 et fin août 2024, pour se situer à 1615 ktep.

L'approvisionnement national en gaz naturel a enregistré une baisse de 2%, pour se situer à 3140 ktep.



La Tunisie face à l'épuisement de ses réserves pétrolières quelles conséquences ?

La production nationale de pétrole brut s'est située à 917 kilotonnes(kt), à fin août 2024, enregistrant, ainsi, une baisse de 13% par rapport à fin août 2023, c'est ce qui ressort du rapport sur la conjoncture énergétique pour août 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

Cette baisse a touché plusieurs champs à savoir :

- Ashtart (-26%),
- El Hajeb/Guebiba (-30%),
- Gherib (-33%),
- Maamoura (-89%),
- Baraka (-34%),
- Halk el Manzel (-19%),
- Miskar (-12%),
- M.L.D (-16%),
- El borma (-1%),
- Hasdrubal (-10%),
- Cercina (-9%),
- Nawara (-8%) et
- Dorra (-30%).

D'autres champs ont enregistré,

par contre, une augmentation de production à savoir :

- Adam (+8%),
- Ouedzar (+16%),
- Bir Ben Tartar (+83%) ,
- Sidi Litayem (+34%) et
- Ch.Essaïda (+17%).

D'après la même source, la moyenne journalière de la production de pétrole est passée de 33,8 mille barils/j à fin août 2023 à 29,5 mille barils/j à fin août 2024.



Comment expliquer la hausse de 28% du déficit énergétique tunisien en 8 mois ?

Le déficit de la balance commerciale énergétique (en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée) a enregistré, à fin août 2024, une hausse de 28% par rapport à la même période de l'année écoulée, à 7753 MD, selon le rapport sur la conjoncture énergétique pour août 2024, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

Les exportations des produits énergétiques ont enregistré une augmentation en valeur de 3% accompagnée par une hausse

des importations en valeur de 21%.

Les échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie sont très sensibles à trois facteurs à savoir les quantités échangées, le taux de change dollar/dinar (\$/DT) et les cours du Brent, qualité de référence sur laquelle sont indexés les prix du brut importé et exporté ainsi que les produits pétroliers.

En effet, durant les 8 premiers mois de 2024, le cours moyen du Brent a augmenté de 4%

bien qu'il a enregistré, au cours de mois d'août 2024, une baisse de 5\$/bbl par rapport à la même période de l'année 2023. A noter que bbl est une mesure de capacité américaine valant environ 158,98 litres.

Toujours selon l'observatoire, le Dinar tunisien a enregistré, à fin août 2024, une légère dégradation de 1% par rapport au Dollar américain, principale devise d'échange des produits énergétiques en comparaison avec la même période de l'année dernière.



Tunisie

Baisse de 28,4% des investissements agricoles privés en 2024, selon l'APIA

Les investissements agricoles privés approuvés par l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA) durant les neuf premiers mois de l'année 2024, ont baissé de 28,4% à 225,5 MD, selon le Bulletin statistique publié, mercredi par l'APIA.

Par rapport aux 9 premiers mois de la période 2018-2022, la valeur des investissements agricoles privés a chuté de 51,9%.

Ces investissements permettront la création de 1682 emplois permanents. Ils sont répartis à raison de 140 MD pour le secteur de l'agriculture, 49,9 MD pour le secteur des services, 22,7 MD pour le secteur de la pêche, 6,6 MD pour l'aquaculture et 6,1 pour la première transformation.

Les investissements agréés au

profit des jeunes ont été de l'ordre de 29,2 MD. Dix opérations d'investissement pour des sociétés communautaires ont été approuvées pour une valeur de 2,8 MD. Les investissements à participation étrangère se sont établis à 8,1 MD.

Les subventions accordées ont été de 71,6 MD, ce qui représente 31,8% du volume d'investissement approuvé. La subvention pour l'acquisition de matériels agricoles s'est établie à 29,3 MD, soit 41% des subventions approuvées. Le taux de crédit a atteint 24%.

Les investissements approuvés dans les équipements photovoltaïques ont atteint 7,1 MD, bénéficiant de subventions de 3,8 MD. Ceux de développement régional ont été de 8,9 MD. Les

comités d'octroi d'avantages ont approuvé 20 prêts fonciers d'une valeur de 2,9 MD.

Ces prêts permettront l'intégration de 151 hectares de terres dans le cycle économique.

Baisse de 5,5% des intentions d'investissement

Au cours des 9 premiers mois de l'année 2024, les intentions d'investissement agricole ont atteint une valeur de 929, 8 MD, soit un repli de 5,5% par rapport à la même période de 2023.

Par rapport aux neuf premiers mois de la période 2018-2022, les déclarations ont connu une baisse de 8%. Les investissements déclarés en ligne se sont établis à 644, 7 M.D, soit 69, 3% du volume total déclaré.



Réduction des taux d'intérêt

Anis Ben Saïd, universitaire et conseiller fiscal, a expliqué que l'article 412 ter, ajouté à la loi n°41 de 2024, introduit une réduction du taux d'intérêt sur les prêts à long terme. Cette mesure, s'appliquant aux emprunts de plus de sept ans, concerne les prêts dont les bénéficiaires ont déjà remboursé trois années et dont les taux d'intérêt excèdent 8% sur le capital restant dû.

Cette réduction s'adresse à la fois aux particuliers et aux entrepreneurs, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME). Ben Saïd a précisé, lors de son intervention sur ExpressFM, que les bénéficiaires doivent soumettre une demande manuscrite à leur banque, laquelle est dans l'obligation de répondre dans un délai de 15 jours.

Cette initiative vise à alléger le poids des dettes pour les emprunteurs, tout en stimulant l'activité économique. L'expert a souligné l'importance de cette mesure dans le contexte actuel où les entreprises, notamment les PME, peinent à se développer en raison des coûts financiers élevés.

En 2021, l'encours des prêts octroyés par les banques tunisiennes aux particuliers et aux entreprises atteignait environ 98 milliards de dinars, un chiffre qui est passé à 106 milliards en 2022.

Le GCT signe un partenariat stratégique avec Total-Energies

Le Groupe Chimique Tunisien (GCT), a signé vendredi au siège du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, un contrat-cadre avec le Groupe "Total-Energies", d'une durée de cinq ans, pour un approvisionnement en soufre.

Le ministère de l'Industrie a expliqué, dans un communiqué, que cet accord s'inscrit dans le cadre du développement de la politique du groupement et son ouverture sur les nouveaux fournisseurs et la diversification des sources d'approvisionnement en soufre pour répondre aux

besoins productifs de l'entreprise en la matière.

Total Energies est une société française de production de pétrole et de gaz implantée dans plus de 130 pays et est considérée comme l'une des six plus grandes entreprises pétrolières au monde. Elle est spécialisée dans la prospection, l'extraction et le transport du pétrole brut, du pétrole raffiné, du gaz naturel et des produits pétrochimiques ainsi que dans la production et la commercialisation du soufre en particulier.



Yura Corporation Tunisie

6000 nouveaux emplois d'ici 2026 dans le secteur des composants automobiles

La filiale tunisienne de l'entreprise sud-coréenne Yura Corporation, spécialisée dans la fabrication des câbles et composants, prévoit le recrutement de 6000 personnes d'ici 2026, selon l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA).

Fondée en novembre 2007 et disposant de son terrain industriel qui s'étend sur une superficie de plus de 3 hectares dans la zone industrielle de Kairouan 2, Yura Corporation Tunisie s'emploie actuellement plus de 2000 salariés.

Avec ses trois unités de production, ce projet vient renforcer l'écosystème de l'industrie des composants automobiles qui représente l'un des secteurs stratégiques pour l'économie tunisienne, indique la FIPA.

Yura Corporation, a installé ses usines dans plusieurs pays dans le monde. Outre ses 7 filiales en Corée du Sud, le groupe est présent en Chine, au Vietnam, en Slovaquie, en Serbie, en Russie et en Tunisie. Le groupe est considéré comme un leader

mondial dans son domaine, fournissant d'importants constructeurs automobiles, notamment Hyundai et Kia Motors.

Actuellement, la Tunisie compte plus de 280 entreprises dans le secteur des composants automobiles, employant plus de 95 000 personnes et générant un chiffre d'affaires dépassant les 2,4 milliards d'euros, soit plus de 16% des exportations du pays.

ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT

PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo
طور عالمك

En Tunisie, l'intelligence artificielle est un effet de mode !!



En Tunisie, tout le monde en parle. Chaque jour, on l'entend sur les chaînes de radio et les plateaux de télévision : ce terme magique qu'est l'Intelligence Artificielle (IA), successeur d'un autre terme à la mode devenu presque banal, la **#Transformation_Digitale**.

Nos **#hommes_politiques** et **#décideurs** évoquent l'IA comme solution à tous nos problèmes : **#économiques**, **#financiers**, **#agricoles**, de **#santé**, d'éducation, etc. Mais, comment peut-on l'utiliser concrètement ?

Avons-nous préparé :

- Une **#stratégie_nationale**

pour l'IA, une feuille de route claire et des objectifs définis ?

- Un **#budget** d'investissement pour soutenir le développement de l'IA dans le pays ?
- Un **#cadre_juridique** et éthique pour encadrer l'utilisation de l'IA et protéger la confidentialité et les droits des citoyens ?
- Des **#infrastructures** technologiques performantes (centres de données, puissance de calcul, accès aux données) pour permettre aux entreprises, chercheurs et étudiants de travailler

efficacement?

- Une stratégie pour la **#gouvernance** des **#données** afin de gérer de manière transparente et sécurisée les données massives sur lesquelles reposent les applications d'IA.
- Des **#mécanismes** de financement solide pour soutenir la croissance de nos startups et leur permettre d'innover dans ce domaine ?

Mes questions me laissent sceptique face aux déclarations de nos responsables. L'IA n'est pas une **#baguette_magique**. Elle nécessite une préparation sérieuse, une vision à long terme et des actions concrètes pour avoir un impact réel.

Ce constat n'est pas seulement valable pour la Tunisie, mais pour d'autres pays du continent **#Africain** qui, malgré les discours, peinent à concrétiser de véritables projets liés à l'IA.

Imed HANANA, CIO SCET-TUNISIE, Co-fondateur SamRise



Le Canadien Bombardier recrute des talents tunisiens

L'Ambassadrice du Canada en Tunisie, Lorraine Diger, accompagnée de son équipe de délégués commerciaux, a accueilli avec les représentants de Bombardier, acteur mondial de l'aéronautique, et leur partenaire Segula Technologies, lors d'une rencontre à l'Ambassade du Canada à Tunis.

Bombardier, reconnu pour son innovation et son expertise dans la conception d'avions d'affaires,

a exprimé son vif intérêt pour le recrutement de talents tunisiens. L'objectif est de permettre à ces jeunes professionnels de rejoindre leurs unités de production au Canada, un projet ambitieux qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat renforcé entre les deux pays.

La sélection des candidats se fera en étroite collaboration avec des institutions de formation tunisiennes, marquant ainsi

une nouvelle étape dans la coopération Tunisie-Canada, notamment dans les secteurs de la formation professionnelle et de l'industrie aérospatiale.

Ce projet illustre une volonté commune d'encourager l'excellence et de créer des opportunités pour les talents tunisiens, tout en consolidant les relations bilatérales entre les deux nations.



Le marché boursier tunisien en mode consolidation

Que retenir de cette semaine ?

La bourse de Tunis a terminé la semaine, du 7 au 11 Octobre, sur une note stable. Le Tunindex s'est maintenu à 9909,87 points. Le benchmark maintient sa performance depuis le début de l'année à +13,2%, selon l'analyse de l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Sur le front des échanges et en l'absence de transactions, le volume total échangé sur cette semaine a été modeste de 24,8 MD, soit un volume quotidien moyen avoisinant les 5MD. Le titre One Tech Holding a été le

plus échangé courant la semaine, accaparant à lui seul 24% du volume transigé sur le marché.

Analyse des valeurs

Le titre Ciments de Bizerte s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action du cimentier a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de 7,3 % à 0,590 D, en drainant un modeste flux de 7 mille dinars.

Le titre BH Leasing a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du loueur a gagné 5,8 % à 4,390 D, en

amassant un modeste volume de 6 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

SANIMED s'est retrouvé en lanterne rouge du marché. Le titre du spécialiste en articles sanitaires a reculé de 18,8 % à 0,950 D, dans un volume d'échange quasi-nul.

One Tech Holding a été le titre le plus dynamique de la semaine, drainant sur la cote 5,9MD, soit 24 % du volume transigé sur le marché. Le titre de la holding s'est hissé de 5,5% à 9,970 D.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

14/10/2024

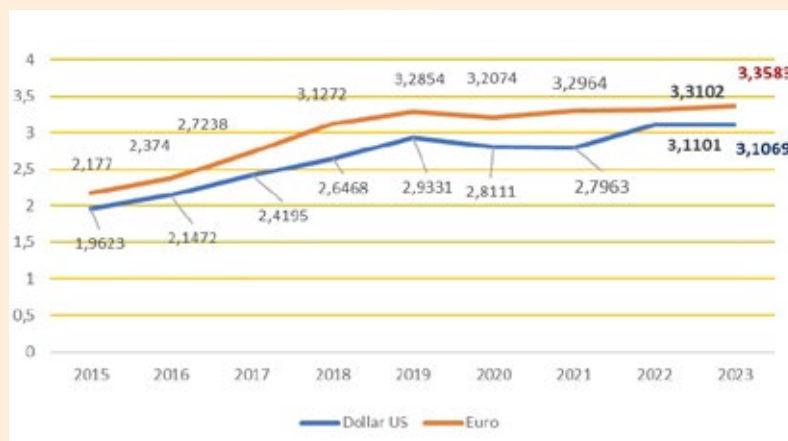
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2316
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2386
DOLLAR DES USA	USD	1	3,0825
LIVRE STERLING	GBP	1	4,0265
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,6098
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1497
FRANC SUISSE	CHF	10	35,7862
EURO	EUR	1	3,3638
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6442
Yuan Chinois	CNY	1	0,4359

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1134	3,4136
6 MOIS	3,1501	3,4644

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,99%
TMM
16/10/2024

8,00%
TID
16/10/2024

7,99%
TMM
Septembre 2024

7,00%
TRE
Octobre 2024

24,154
Milliard
Avoirs en devise
1/610/2024

109
Jours
d'importations
16/10/2024



Tunindex

9 909,87

Var. Année **13,25 %**
11/10/2024

Tunindex 20

4 416,74

Var. Année **15,45 %**
11/10/2024

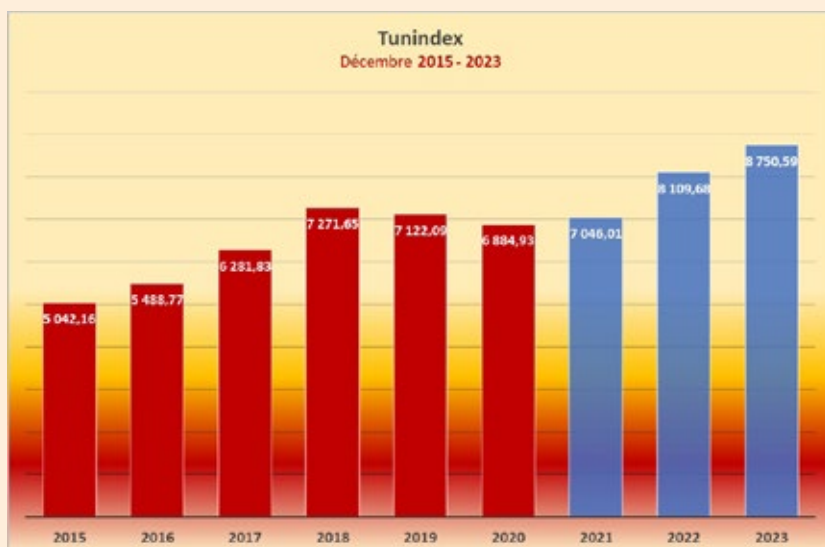
Volume semaine **59,366** Million DT

Capitalisation **26,03** Milliard DT

PER marché **9,17**
(Aout)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	7 448,73	13,69%
8300	Banques	6 927,73	13,56%
8500	Assurances	14 557,60	2,99%
8700	Services Financiers	12 266,63	33,56%
5000	Services aux Consommateurs	3 041,58	1,30%
5300	Distribution	4 792,00	1,30%
3000	Biens de Consommations	8 312,35	18,37%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 163,87	16,43%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 701,05	24,45%
2000	Industries	1 758,41	5,98%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	702,95	-0,65%
1000	Matériaux de Base	4 563,34	16,86%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
MONOPRIX		8,70%
CIMENTS DE BIZERTE		7,27%
BH LEASING		5,78%
ONE TECH HOLDING		5,50%
DELICE HOLDING		4,79%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SANIMED		-18,75%
BTE (ADP)		-8,79%
UBCI		-7,93%
CELLCOM		-7,66%
WIFAK BANK		-6,59%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL		-49,04%
AKIMIA		-43,53%
SOMOCER		-41,10%
CIMENTS DE BIZERTE		-37,23%
MIP		-35,71%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
SOTETEL		72,22%
LAND'OR		59,00%
MPBS		58,58%
SIPHAT		52,39%
SPDIT SICAF		48,24%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		11/10/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								14 449,529
BANQUES								12 011,003
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	43,900	43,880	-0,05%	30,99%	1 327,984
ATB	1	100 000 000	2,700	2,980	2,810	-5,70%	4,07%	281,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	13,750	13,170	-4,22%	10,21%	626,892
BIAT	5	35 700 000	91,900	106,000	106,000	0,00%	15,34%	3 784,200
BNA	5	64 000 000	8,130	7,980	8,000	0,25%	-1,60%	512,000
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,150	5,100	-0,97%	-5,20%	1 377,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,870	3,530	-8,79%	-28,97%	3,530
STB	5	155 375 000	3,740	2,870	2,870	0,00%	-23,26%	445,926
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	53,300	53,000	-0,56%	14,87%	2 226,000
UBCI	5	20 001 529	22,500	23,460	21,600	-7,93%	-4,00%	432,033
UIB	5	32 560 000	25,900	22,670	22,710	0,18%	-12,32%	739,438
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	9,100	8,500	-6,59%	-2,30%	255,000
ASSURANCES								1 329,043
ASTREE	5	6 000 000	48,500	46,000	46,000	0,00%	-5,15%	276,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	49,380	49,380	0,00%	1,29%	131,351
STAR	10	2 307 693	176,700	167,000	168,000	0,60%	-4,92%	387,692
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	7,090	7,200	1,55%	0,00%	144,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	53,250	52,500	-1,41%	0,10%	236,250
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	6,150	6,150	0,00%	1,82%	153,750
LEASING								701,525
ATL	1	32 500 000	3,600	3,970	3,970	0,00%	10,28%	129,025
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	4,150	4,390	5,78%	35,49%	30,730
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,300	2,300	0,00%	15,00%	69,000
CIL	5	7 000 000	19,190	22,000	22,370	1,68%	16,57%	156,590
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	7,450	7,450	0,00%	41,37%	81,950
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	19,100	19,000	-0,52%	13,10%	52,250
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	16,900	16,850	-0,30%	29,62%	181,980
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								407,958
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	12,600	12,600	0,00%	48,24%	352,800
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,470	9,470	0,00%	5,22%	9,148
INDUSTRIES								10 231,410
HOLDING								2 371,219
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,450	9,970	5,50%	11,77%	801,588
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	8,900	8,720	-2,02%	9,00%	1 569,631
AGRO-ALIMENTAIRE								4 081,067
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	15,250	15,980	4,79%	36,58%	877,418
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	9,450	9,540	0,95%	59,00%	131,502
SFBT	1	247 500 000	12,450	12,000	12,150	1,25%	-2,41%	3 007,125
SOPAT	1							0,000
PHARMACEUTIQUE								243,274
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	5,740	5,730	-0,17%	52,39%	10,314
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,250	7,280	0,41%	-2,67%	232,960
COMPOSANTS AUTOMOBILE								44,298
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,640	0,630	-1,56%	-25,00%	15,120
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,370	0,380	2,70%	-28,30%	4,004
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	4,000	3,820	-4,50%	-15,86%	16,074

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	11/10/2024 De la semaine			
CIMENTIER								720,110
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	2,040	2,020	-0,98%	2,54%	694,122
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,550	0,590	7,27%	-37,23%	25,988
CHIMIE								350,291
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	91,960	90,050	-2,08%	11,01%	147,457
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	16,810	16,810	0,00%	-43,53%	32,733
ICF	10	2 100 000	71,400	81,600	81,000	-0,74%	13,45%	170,100
INDUSTRIES DIVERSES								2 273,930
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,700	12,600	-0,79%	-21,00%	123,493
MPBS	2	10 334 430	5,360	8,370	8,500	1,55%	58,58%	87,843
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,740	4,710	-0,63%	-11,13%	20,019
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,010	1,010	0,00%	-17,21%	14,809
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	10,190	10,400	2,06%	14,29%	873,766
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,950	5,940	-0,17%	35,00%	33,036
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,550	3,540	-0,28%	-7,33%	54,672
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,120	0,910	-18,75%	-27,78%	11,284
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,430	0,430	0,00%	-41,10%	17,482
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,660	1,600	-3,61%	-49,04%	55,222
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	11,910	12,440	4,45%	3,67%	488,326
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	5,250	5,420	3,24%	-3,73%	152,758
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	13,800	14,190	2,83%	-5,08%	58,721
TPR	1	50 000 000	4,970	5,600	5,650	0,89%	13,68%	282,500
IMMOBILIER								76,626
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,900	1,910	0,53%	12,35%	29,796
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,780	1,780	0,00%	18,67%	8,990
TECHNOLOGIE								70,595
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,270	0,270	0,00%	-18,18%	0,600
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,900	5,770	-2,20%	-25,06%	69,995
SERVICES								1 449,060
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								850,980
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,750	6,680	-1,04%	2,77%	255,510
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,150	12,400	2,06%	-0,64%	223,200
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,880	10,650	-2,11%	-14,80%	319,500
UADH	1	36 953 847	0,650	0,420	0,430	2,38%	-33,85%	15,890
STA	1	2 000 000	19,500	19,190	18,440	-3,91%	-5,44%	36,880
AUTRES SERVICES								191,412
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	2,350	2,170	-7,66%	36,48%	9,682
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,320	0,320	0,00%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,370	0,370	0,00%	-15,91%	39,294
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	16,000	15,990	-0,06%	-3,27%	138,749
TELECOMMUNICATIONS								113,678
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	6,080	6,200	1,97%	72,22%	28,748
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,760	0,760	0,00%	7,04%	82,080
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								292,989
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,270	6,400	2,07%	25,98%	84,480
Magasin General	1	15 777 070	7,990	6,710	6,790	1,19%	-15,02%	107,126
Monoprix	2	25 345 736	5,140	3,680	4,000	8,70%	-22,18%	101,383
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								26 129,999
source: BVMT								



ATB

البنك العربي لتونس



كانك صاحب محل

تجاري ، أخلص بال TPE

واربح

SEJOUR POUR DEUX



Constitution 2022

Quels sont les pouvoirs du Président en Tunisie ?

L'Instance Supérieure Indépendante pour les Elections (ISIE) a annoncé vendredi soir la victoire de Kais Saied, candidat (indépendant) à sa propre succession, pour un nouveau mandat de cinq ans, en vertu des dispositions de la Constitution de 2022 qui accorde au président de la République nombre de prérogatives, dont en premier, la fonction exécutive. "La fonction exécutive est exercée par le Président de la République assisté d'un

Gouvernement présidé par un Chef du Gouvernement".

Dans la Constitution de 2022, cinquième chapitre, première section, le président de la République est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect de la Constitution et de la loi ainsi que de l'exécution des traités. Il veille au fonctionnement régulier des pouvoirs publics et assure la continuité de l'Etat. Le Président de la République préside le Conseil de sécurité national.

Le président de la République détermine la politique générale de l'Etat, en définit les options fondamentales et en informe l'Assemblée des représentants du peuple et le Conseil national des régions et des districts.

Le président de la République nomme le Chef du Gouvernement et, sur proposition de celui-ci, les autres membres du Gouvernement. Il met fin aux fonctions du Gouvernement ou de l'un de ses membres, de sa propre initiative ou sur proposition du Chef du Gouvernement.



Exportations Intra-Arabes

Les échanges intra-arabes de biens et services au cours de l'année 2023 ont baissé de 3,7% pour se limiter à 3.400 milliards de dollars, a révélé dimanche un nouveau rapport publié par la Société arabe pour l'investissement et la garantie des crédits à l'exportation "Dhaman".

Cette diminution est principalement attribuée à une chute des exportations de 9,2 %, qui ont atteint 1.800 milliards de dollars, a-t-on rapporté, notant que le commerce de marchandises a reculé de 7,2 % durant la même période, atteignant 2.610 milliards de dollars.

Quant aux importations de marchandises, une augmentation de 1,6% a été enregistrée pour atteindre 1.200 milliards de dollars, tandis que l'excédent commercial des marchandises a diminué de 50,8% pour se limiter à 232,1 milliards de dollars au cours de l'année 2023, a souligné la même source.

Dhaman a noté également que les pays arabes sont appelés déployer davantage d'efforts pour diversifier leurs exportations et réduire leur concentration sectorielle dans les produits primaires, notamment les combustibles, ainsi que surmonter le défi du nombre limité de partenaires commerciaux.

Le Président de la République est le chef suprême des forces armées. Il accrédite les représentants diplomatiques auprès des puissances étrangères et les représentants diplomatiques des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui. Il déclare la guerre et conclut la paix avec l'approbation de la majorité absolue des membres de l'Assemblée des représentants du peuple.

Le Président de la République dispose du droit de grâce.

Il promulgue les lois constitutionnelles, organiques et ordinaires et en assure la publication au Journal officiel de la République tunisienne. Il veille à l'exécution des lois, exerce le pouvoir réglementaire général et peut en déléguer tout ou une partie au Chef du Gouvernement. En cas de péril imminent menaçant les institutions de la République, la sécurité et l'indépendance du pays, et entravant le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, le Président de la République peut prendre les mesures exceptionnelles nécessitées par les circonstances, après consultation du Chef du Gouvernement, du Président de l'Assemblée des représentants du peuple et du Président du Conseil national des régions et des districts.

Il peut soumettre au référendum tout projet de loi relatif à l'organisation des pouvoirs publics ou à la ratification d'un traité susceptible d'avoir une incidence sur le fonctionnement des institutions, sans que ces projets ne soient contraires à la Constitution.

Parmi ses, prérogatives figure, également, la nomination aux hautes fonctions civiles et militaires sur proposition du chef du gouvernement. Et en cas d'empêchement provisoire, le Président de la République peut déléguer par décret ses attributions au Chef du Gouvernement, à l'exclusion du pouvoir de dissolution de l'Assemblée des représentants du peuple ou du Conseil national des régions et des districts.

Selon la Constitution de 2022, le président de la République bénéficie de l'immunité durant son mandat présidentiel, tous les délais de prescription et de forclusion sont suspendus à son égard. Les procédures peuvent reprendre leurs cours après la cessation de ses fonctions.

La Constitution précise aussi que le président de la République n'est pas responsable des actes accomplis dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

La Chine

Près de 300 millions de personnes âgées, un défi croissant pour la société



La population chinoise âgée de 60 ans et plus a atteint près de 297 millions de personnes en 2023, soit 21,1% du total, alors que le pays s'efforce de relever les défis d'une société vieillissante, selon un rapport officiel publié vendredi.

Publié conjointement par le ministère chinois des Affaires civiles et le Comité national chinois sur le vieillissement, le rapport sur le développement du travail sur le vieillissement du pays en 2023 précise que le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a atteint 216,76 millions, ce qui représente 15,4% de la population totale.

Selon le rapport, la couverture de l'assurance retraite en Chine a continué de s'étendre. Fin 2023, le nombre de personnes participant à l'assurance retraite de base à l'échelle nationale a atteint 1,066 milliard, soit une augmentation de 13,36 millions en glissement annuel.

Le rapport note que la Chine a amélioré les cercles de vie urbains et développé les services de soins à domicile pour les personnes âgées. A la fin de l'année précédente, 3.476 cercles de vie pratiques ont été établis dans 150 zones pilotes, desservant environ 64,55 millions de résidents âgés.

Fin 2023, la Chine a compté 7.881 établissements intégrés de soins médicaux et de soins aux personnes âgées, soit une augmentation de 12,8% en glissement annuel, selon le rapport.

Comme de nombreux pays, la Chine connaît un changement démographique avec une population vieillissante alors qu'elle s'enrichit. Le gouvernement chinois ne ménage pas ses efforts pour relever ce défi, en encourageant le développement de l'économie des seniors tout en introduisant des politiques majeures pour améliorer les soins aux personnes âgées et relancer le taux de natalité.

Le Conseil des Affaires d'Etat a publié en août une ligne directrice définissant 20 tâches clés pour faire progresser le développement de la consommation de services de haute qualité. Ces directives comprennent des mesures détaillées pour développer l'économie des seniors et stimuler la consommation dans les secteurs de la garde d'enfants.

Evolution du taux de rémunération de l'épargne (TRE)

Aux termes de la circulaire n°86-42 du 1er décembre 1986, les banques fixent librement le taux d'intérêt annuel à appliquer sur les dépôts portés au crédit des comptes spéciaux d'épargne. Toutefois, cette rémunération ne peut pas être inférieure au TRE tel que défini par l'article 36 de la circulaire de la BCT n°91-22 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents. Ainsi, et dans le but de protéger les intérêts des petits épargnants contre la baisse du taux de rémunération de l'épargne, conséquente à celle du taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM), et réduire l'écart négatif par rapport au taux d'inflation, il a été décidé à compter du mois de septembre 2011 de fixer à un minimum de 2% la rémunération de l'épargne. Par la suite, ce taux a été relevé à plusieurs occasions. Le tableau ci-après retrace les différentes évolutions du TRE depuis 2011 :

Gouvernorat	Moyenne en %
Circulaire de la BCT aux banques n°2011-11 du 19 septembre 2011	2%
Circulaire de la BCT aux banques n°2012-25 du 28 septembre 2012	2,5%
Circulaire de la BCT aux banques n°2013-4 du 28 Mars 2013	2,75%
Circulaire de la BCT aux banques n°2013-18 du 27 décembre 2013	3,25%
Circulaire de la BCT aux banques n°2014-5 du 27 Juin 2014	3,5%
Circulaire de la BCT aux banques n°2017-3 du 26 Avril 2017	4%
Circulaire de la BCT aux banques n°2017-12 du 29 décembre 2017	5%
Décision du 17/05/2022	6%
Décision du 05/10/2022	6,25%
Décision du 30/12/2022	7%

(Source: BCT)



Côte d'Ivoire

8 millions d'emplois visés grâce à l'appui de la Banque Mondiale et de l'AFD

La Banque Mondiale (BM) et l'Agence Française pour le Développement (AFD) ont réaffirmé leur soutien à la Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de sa politique d'employabilité des jeunes, visant à créer huit millions d'emplois de qualité d'ici 2030. Cet engagement a été salué par le gouvernement ivoirien, qui aspire à renforcer la formation technique et professionnelle pour

mieux répondre aux besoins du marché du travail.

Ajay Banga, président de la Banque Mondiale, a annoncé un appui de 250 millions de dollars pour soutenir ce projet, soulignant que les jeunes représentent l'avenir de la Côte d'Ivoire. Cette initiative s'inscrit dans une synergie entre le secteur privé et les partenaires

au développement pour adapter la formation aux besoins du marché.

L'AFD, par l'intermédiaire de son directeur général, a également réaffirmé son soutien dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) entre la France et la Côte d'Ivoire. Le dispositif sera mobilisé pour répondre aux besoins en compétences du pays.



Ressources humaines

Vers un cadre légal pour le télétravail en Tunisie?

La présidente de l'Association tunisienne des ressources humaines, Mounira Bouzouita, a souligné, le 9 octobre 2024, l'importance d'établir un cadre légal pour encadrer le télétravail dans certaines professions, afin de protéger les employés et de garantir leur sécurité.

Lors de son intervention sur Expressfm, elle a mis en avant les nombreux avantages du télétravail, aussi bien pour les

entreprises que pour les salariés, mais a également insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces pour une organisation optimale de ce mode de travail.

Bouzouita a rappelé l'expérience positive du télétravail durant la pandémie de COVID-19, tout en reconnaissant qu'il peut entraîner des effets psychologiques négatifs pour certains employés. Elle a proposé que le modèle

hybride, combinant télétravail et présentiel, soit une solution idéale pour réduire ces impacts tout en maintenant les bénéfices du travail à distance.

En conclusion, elle a insisté sur la formalisation d'un cadre légal qui permettrait de réguler le télétravail, protégeant ainsi à la fois les entreprises et leurs employés, et offrant un environnement de travail équilibré et sécurisé.



Times Higher Education

Huit universités tunisiennes parmi les meilleures, Tunis El Manar leader

Huit universités publiques tunisiennes figurent dans le classement mondial des universités THE « Times Higher Education:World University Rankings 2025 », publié récemment.

Il s'agit de l'Université de Tunis El Manar, l'Université de Sfax, les Universités de Manouba et Monastir, ainsi que les Universités de Gabès, Carthage, Sousse et Tunis.

Selon le classement, l'Université de Tunis El Manar est classée dans les 801 meilleures Universités au monde et en Tunisie.

Elle est suivie de l'Université de Sfax, classée entre la 1001e et la 1200e position.

Les Universités de Manouba et Monastir sont classées entre la 1201e et la 1500e place, et les Universités de Gabès, Carthage, Sousse et Tunis sont à la 1501e position.

18 indicateurs de performance sont pris en compte dans le classement mondial THE pour évaluer les universités dans les domaines de l'enseignement, de l'environnement de recherche, de la qualité de la recherche, de l'industrie et des perspectives internationales.

Plus de 20 mille universités de 115 pays ont participé à ce classement, mais seules 2 092 universités ont été classées.



Ressources humaines

Vibrant hommage à la mémoire de «l'Ami du bonheur», de l'art et de la beauté de l'âme Ouanés Khligene

Le Théâtre des Régions de la Cité de la Culture Chedly Klibi a résonné jeudi soir des notes musicales et des traces artistiques d'un artiste dont l'âme, à travers sa musique et son pinceau, a été mise à l'honneur.

Sous le titre "Ouanés Khligene : l'Ami du Bonheur", une soirée émouvante, teintée de nostalgie, de souvenirs et d'émotions, a marqué l'hommage vibrant rendu à la mémoire de Ouanés Khligene, disparu le 22 juillet

2024, mettant en lumière non seulement ses compositions musicales mais aussi en exposant plusieurs de ses œuvres d'art plastique, illustrant ainsi l'amour d'un musicien et peintre pour l'art et la beauté de l'âme.

La soirée a débuté par la projection d'un court-métrage retraçant le parcours prolifique de cet artiste aux multiples talents avant de laisser place à une prestation de l'Orchestre Symphonique Tunisien, avec lequel il avait tissé sa première collaboration en 1992, pour l'œuvre "Touareg" (pour soprano et orchestre).

Sous la direction des trois chefs d'orchestre, les maestros Kamel Ferjani, Fadi Ben Othman et Chadi Garfi, l'Orchestre a interprété une sélection des œuvres musicales les plus emblématiques de Ouanés Khligene, dont notamment "Nichabûrk" (composition pour cordes, 2001), "El Bostan", "Ya zahr ellaymoun"...

Accompagné par le Chœur de l'Opéra de Tunis, un florilège d'artistes de différents registres musicaux a participé à cette soirée en l'occurrence Mounir Mahdi, Henda Ben Chaabane, Slim Jaziri, Haythem Hadhiri, Mehdi Dhaker, Rihab Sghaier, Nada Mahmoud, Mongia Sfaxi et Oumayma Haouet.

Né à Bizerte le 30 mai 1958, Ouanés Khligene, dès son jeune âge, alors qu'il poursuivait sa scolarité en Algérie, a composé des textes scolaires en arabe et en français. Ses premiers

pas dans la création musicale remontent à ses années de lycée à Bizerte, où il a composé des morceaux qu'il avait lui-même écrits.

Installé à Tunis en 1979, Ouanés Khligene a rejoint la Troupe de la Ville de Tunis pour la musique arabe en tant que violoniste, sous la direction de l'artiste Mohamed Garfi. En 1982, il s'inscrit à l'Institut Supérieur de Musique, où il entame une carrière artistique marquée par des collaborations avec ses amis Hamadi Ajimi, Fayçal Karoui et Kamel Ferjani, avec qui il a cofondé l'Ensemble de Musique Méditerranéenne, pour lequel il composa en 1991 la pièce "Watani" (pour chœur et orchestre).

Compositeur prolifique, il a laissé derrière lui une œuvre considérable, qu'il s'agisse de compositions pour des orchestres comme l'Orchestre Symphonique Tunisien, de créations pour des pièces de théâtre ou encore de bandes originales pour le cinéma, la télévision et la radio. Tout au long de son parcours, Ouanés Khligene a insufflé une touche personnelle à chacune de ses compositions, qui résonnent encore dans le cœur de ceux qui ont eu la chance de les écouter.



Températures

« Le scénario météorologique le plus probable pour la période Octobre, Novembre, Décembre (OND) 2024, indique une saison globalement plus chaude que la normale en Tunisie avec une probabilité plus élevée sur l'est et le sud du pays, selon le "Bulletin de prévision saisonnière", publié sur le site de l'Institut National de la Météorologie (INM).

Toutefois, « aucun scénario ne se dégage sur tout le pays pour le trimestre septembre-octobre-novembre 2024. Cela ne prévient pas la possibilité d'épisodes ponctuels de pluviométrie localement importante » a précisé l'INM.

Les dernières prévisions indiquent également une forte probabilité que des conditions de La Niña se développent d'ici l'hiver boréal (71% de probabilité). La Niña est un phénomène climatique caractérisé par un refroidissement anormal des eaux de surface dans l'océan Pacifique équatorial. Ce phénomène est l'opposé d'El Niño, qui implique un réchauffement de ces mêmes eaux. La Niña influence fortement le climat mondial, provoquant généralement des conditions météorologiques plus fraîches et plus humides dans certaines régions, tandis que d'autres peuvent connaître sécheresse et chaleur.



Les deux films tunisiens «Leni Africo» et «La Capitaine» brillent au Festival d'Oran 2024



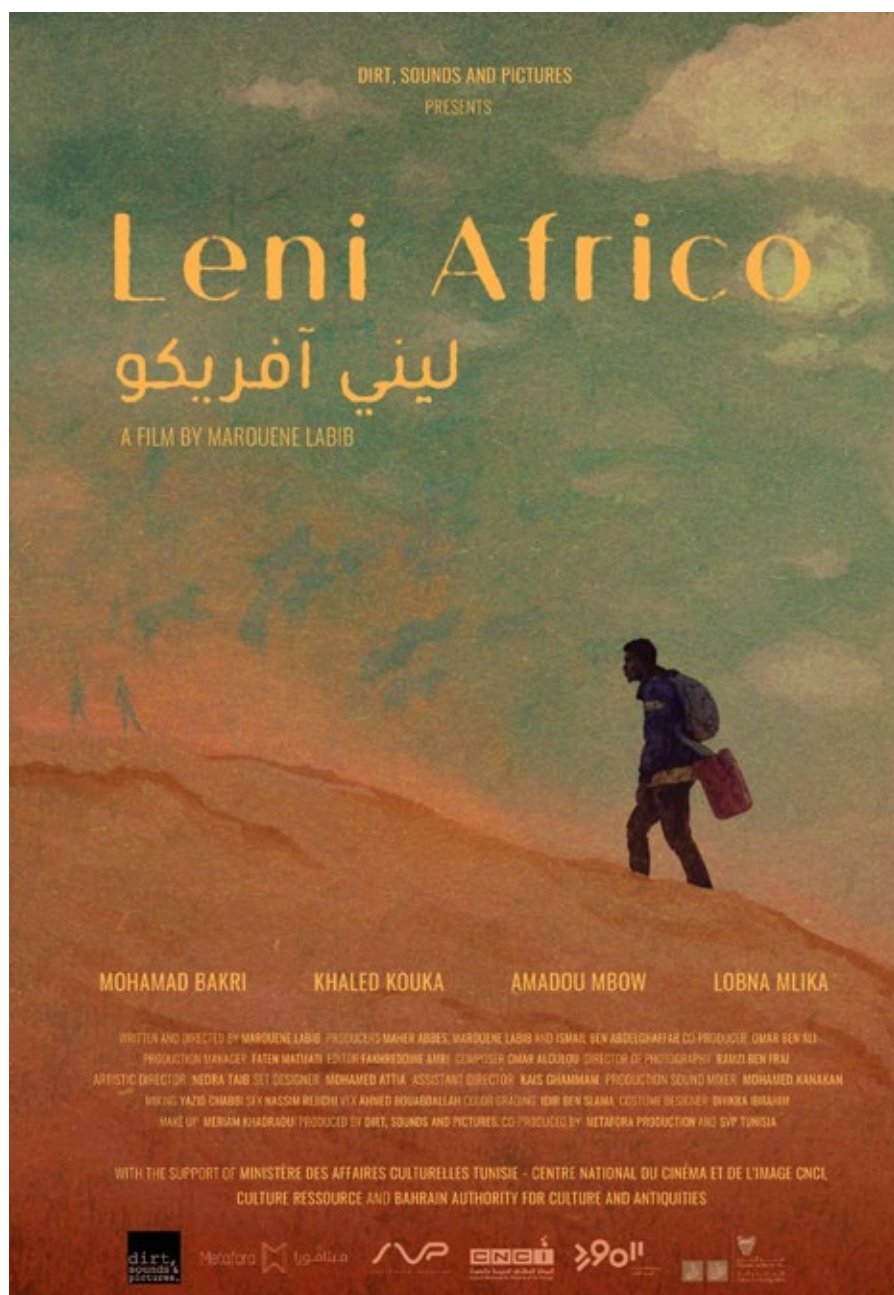
Le cinéma tunisien vient de remporter deux distinctions lors de la 12ème édition du Festival International d'Oran du Film Arabe (FIOFA), qui s'est déroulée du 4 au 10 octobre 2024 dans la ville algérienne d'Oran.

"Leni Africo", premier film de Marwen Labib a décroché le Grand prix "Golden Wihr" (Wihr d'or) du meilleur court-métrage. Les événements de ce film, avec lequel le réalisateur signe sa première distinction, se déroulent à Tripoli en 2013, pour raconter

en 30 minutes l'histoire d'un prêtre étranger dont l'église a été détruite, qui décide d'aider un groupe de migrants réfugiés dans une grotte au milieu du vaste désert Libyen. Il engage Omar, un passeur libyen et ils partent à la recherche de la grotte. Après quelque temps, un des migrants de la grotte décide de traverser le désert en direction de Tripoli (synopsis).

Sélectionné dans la compétition officielle de la 5ème édition du Festival international du film d'Amman – Awal Film (AIFF, juillet 2024), ce court-métrage réunit dans le casting Mohammad Bakri (Palestine), Khaled Kouka (acteur tunisien basé en Espagne), Amadou Mbow (Sénégal) et Lobna Mlika (Tunisie).

Par ailleurs, le film "La Capitaine" (2023), réalisé par Houssem Sansa, a obtenu la mention spéciale du jury longs métrages documentaires. Ce documentaire (LM 80 minutes, sélectionné dans la compétition LMD de la 34ème édition des JCC) retrace l'histoire



le film tunisien "Asfour Jenna" (oiseau du paradis) du réalisateur Mourad Ben Cheikh, étaient en compétition pour le premier prix "Golden Wihr" dans la catégorie des longs métrages, qui a été remporté par le film "Night Courier" (titre arabe Mandoub Eleil) du réalisateur saoudien Ali Al-Kalthami.

La 12ème édition du Festival International d'Oran du Film Arabe, dont le palmarès a été annoncé jeudi soir, a enregistré la participation de plus de 60 films issus de 17 pays arabes, dont 41 œuvres cinématographiques en lice dans la compétition officielle, répartie en quatre catégories : 11 longs métrages de fiction (évalués par un jury présidé par l'acteur franco-tunisien Sami Bouajila), 12 courts métrages de fiction, 10 longs documentaires et 8 courts documentaires dont "Tayot 24" (2022) de la tunisienne Roa Salah. Tourné en numérique, ce court documentaire de dix minutes explore la vie de Murtada, 16 ans, qui habite à Ben Guerdane dans le Sud tunisien. Sous l'influence de son entourage, le jeune homme abandonne ses études pour devenir trafiquant (synopsis). Produit par l'Ecole Supérieure de l'Audiovisuel et du Cinéma de Gammarth (ESAC), ce film a remporté le Grand Prix TV5Monde 2023.

de Nadia, 55 ans, qui dirige à Gabès, dans le sud tunisien, une troupe musicale féminine animant des soirées de mariages pour les femmes. Aujourd'hui, elle n'a qu'un seul but en tête : acheter son propre matériel de

sonorisation, un équipement neuf synonyme de plus de notoriété et, par conséquent, de revenus (synopsis).

Onze longs métrages fiction de plusieurs pays arabes, dont

H'mida (1966)

Le Chef-d'œuvre restauré du cinéma tunisien au Festival Lumière 2024



Réalisé en 1966 par le cinéaste français Jean Michaud Mailland, le long-métrage de

fiction "H'mida" a reçu le label « Lumière Classics », créé par le Festival Lumière de Lyon.

Ce label valorise les plus belles restaurations de films du 20ème siècle, encourageant ainsi leur (re)découverte par un public aussi large que possible. "H'mida", coproduction tuniso-allemande, est le fruit d'une collaboration entre la Satpec (Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographique) et la DEFA (Société de Production Allemande).

Numérisé en 2023 à l'occasion du centenaire du cinéma tunisien par la DEFA, en partenariat avec le ministère des affaires culturelles, ce film sera projeté dans la sélection "Nouvelles restaurations" de la section "Trésors et Curiosités" du Festival Lumière, qui se tiendra dans sa 16ème édition du 12 au 20 octobre 2024 à Lyon (France).

Les projections du film "H'mida" sont prévues les 13 et 15 octobre 2024 dans cette même section dédiée aux copies restaurées.

Sorti en Allemagne le 28 janvier 1966 et en Tunisie le 21 mars 1966, "H'mida" présenté la même année au Festival international du film de Karlovy Vary (Tchéquie),

n'a jamais été distribué en France, lit-on sur le site du festival Lumière.

Le scénario, co-écrit par l'écrivain français Jacques-Laurent Bost, l'auteur et dramaturge allemand Walter Janka et le scénariste-réalisateur tunisien Khaled Abdelwahab raconte l'histoire de H'mida (incarné par Amor Aouini), un jeune berger de 11 ans travaillant dans une ferme du nord de la Tunisie en 1950, alors sous domination coloniale française.

Il se lie d'amitié avec Renaud (Francis Lefebvre), petit-fils d'un riche propriétaire terrien (Jean Davy). Lorsqu'un jour, H'mida tombe dans une rivière en cherchant un mouton perdu, Renaud le sauve, mais le jeune berger contracte une pneumonie. Le grand-père de Renaud refuse d'appeler un médecin pour soigner « un esclave arabe », malgré les supplications de son petit-fils (synopsis).

Ce film, porteur d'un message humaniste à travers l'amitié entre deux enfants issus de milieux sociaux opposés, "doit sa puissance à ses décors naturels sublimés par une photographie soignée et à la vivacité des jeunes acteurs" lit-on sur le site du Festival Lumière.

Le film "H'mida" dont le décor a été confié au Tunisien Hatem

Ben Miled, réunit dans le casting une pléiade d'acteurs tunisiens, allemands et français dont Amor Aouini (Hmida), Francis Lefebvre (Renaud), Christine Laszar (Hélène, la mère de Renaud), Hamda Ben Tijani (Si Abdelaziz), Jean Davy (le grand-père de Renaud), Abdellatif B. Eljia (Salah), Mabrouka Boubaker (Quarda).

Connu aussi sous le nom de Grand Lyon Film Festival, le Festival Lumière, organisé par l'Institut Lumière et la Métropole de Lyon, est considéré le grand rendez-vous mondial du cinéma classique, célébrant, chaque mois d'octobre à Lyon, la mémoire et la vitalité du cinéma à travers la redécouverte d'œuvres du passé : films restaurés, rétrospectives, hommages, ciné-concerts, etc.

Le label "Lumière Classics" met en lumière le travail des archives, cinémathèques, ayants droit et fondations pour restaurer les classiques du cinéma, ainsi que des œuvres moins connues mais tout aussi essentielles pour le patrimoine cinématographique mondial. La recherche de copies perdues, la reconstruction minutieuse des films et leur restauration avec des technologies de pointe constituent selon l'Institut Lumière, une « deuxième histoire » pour ces œuvres mie en lumière par ce premier festival français dédié au cinéma de patrimoine.



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Santé mentale

Les messages clés de l’OMS

La santé mentale et le travail sont étroitement liés, un environnement de travail aux conditions favorables contribue

à la santé mentale, offrant un but et une stabilité. À l’inverse, de mauvaises conditions de travail peuvent nuire au bien-être

mental, réduisant la satisfaction professionnelle et la productivité.

Les travailleuses et travailleurs

sont exposés à des risques pour leur santé mentale

Les travailleuses et travailleurs sont exposés à divers risques pour leur santé mentale, tels que la discrimination, de mauvaises conditions de travail ou une autonomie limitée. Celles et ceux qui occupent des emplois peu rémunérés ou précaires sont souvent plus exposés aux risques psychosociaux, faute de mesures de protection suffisantes.

Conséquences à l'échelle individuelle

S'ils ne sont pas traités, les problèmes de santé mentale peuvent nuire à la confiance en soi, réduire la satisfaction professionnelle et limiter l'aptitude à travailler. Ils affectent non seulement les individus concernés, mais aussi leur famille et les personnes qui s'occupent d'eux.

Répercussions plus vastes sur le travail et la société

Une mauvaise santé mentale diminue les performances, augmente l'absentéisme et entraîne des mouvements de personnel. À l'échelle mondiale, la dépression et l'anxiété sont responsables de la perte d'environ 12 milliards de jours de travail chaque année, dont les coûts sociétaux et économiques sont considérables.

La stigmatisation crée des obstacles à l'emploi

La stigmatisation et la discrimination empêchent les personnes ayant des problèmes de santé mentale de demander de l'aide ou de conserver un emploi. Les employeurs peuvent réduire ces obstacles grâce à la formation, à la sensibilisation et à la collaboration avec des personnes ayant une expérience concrète des problèmes de santé mentale.

Aider les travailleuses et travailleurs à s'épanouir

Les employeurs devraient prévoir des aménagements raisonnables pour les membres de leur personnel ayant des problèmes de santé mentale, par exemple des horaires souples, des réunions de soutien régulières et un espace de stockage des médicaments. Ces mesures d'adaptation aideront les travailleuses et travailleurs à rester productifs et motivés.

Former les personnels d'encadrement à favoriser la santé mentale

Les employeurs devraient former les personnels d'encadrement à reconnaître et à gérer les facteurs de stress en milieu professionnel. Grâce à une telle formation, les personnels d'encadrement pourront soutenir efficacement

leurs équipes et contribuer à créer un environnement de travail plus sain et plus favorable.

L'action et la collaboration des pouvoirs publics sont essentielles

Les pouvoirs publics, les employeurs et les organisations de représentation professionnelle doivent travailler main dans la main pour définir des politiques qui préviennent les risques pour la santé mentale, favorisent le bien-être et créent des environnements de travail favorables où la santé mentale est prioritaire.

Prendre soin de sa santé mentale

S'il incombe au premier chef aux pouvoirs publics et aux employeurs de protéger et de promouvoir la santé mentale au travail, chacun et chacune peut agir pour favoriser son propre bien-être. Apprenez à appliquer des techniques antistress et gardez un œil sur l'évolution de votre santé mentale. Au besoin, demandez de l'aide à un ami ou une amie, à un ou une membre de votre famille, à un ou une collègue, à votre responsable ou à un professionnel ou une professionnelle de la santé en qui vous avez confiance.

(Source: OMS)

Stress et anxiété au travail

des experts appellent à une meilleure prise en charge psychologique



Des spécialistes en santé mentale ont appelé à la nécessité de favoriser la prise en charge psychologique en milieu de travail afin de réduire les risques de stress et d'anxiété qui peuvent affecter le rendement des travailleurs.

A l'occasion la journée mondiale de la santé mentale, placée cette année par l'OMS sous le thème " la santé mentale en milieu de travail", ces spécialistes ont affirmé que l'environnement professionnel peut impacter positivement ou négativement la santé mentale des travailleurs.

De ce cadre, le président de l'association tunisienne de médecine de travail Nizar Laadhari a indiqué, dans une déclaration à la TAP, que les congés de maladie de longue durée pour des raisons

psychiques ont connu une nette augmentation dans le secteur public en Tunisie et sont liées principalement à l'environnement de travail.

Il a relevé que le manque de ressources humaines et la surcharge de travail a abouti à une conduite non proactive, des absences pour maladie et un stress permanent en milieu professionnel.

De son côté, le psychologue Tarak Saidi a souligné la nécessité de créer des services de médecine de travail dans tous les établissements publics, dotés obligatoirement de psychologues qui seront chargés d'assurer l'accompagnement et la prise en charge psychologique des employés.

Et d'ajouter:" la santé mentale impacte la performance, la productivité et le rendement des employés et constitue un facteur de réussite pour l'entreprise".

Dans ce contexte, Saidi a évoqué l'importance de promouvoir les activités sociales et culturelles en milieu professionnel qui contribuent à l'épanouissement des employés, au renforcement des liens au sein de l'équipe et à l'amélioration de la productivité.

A l'occasion de cette journée qui coïncide avec le 10 octobre de chaque année, l'OMS a appelé les pouvoirs publics, les organisations qui représentent les travailleurs et les employeurs ainsi que les acteurs responsables de la santé mentale des travailleurs, à la nécessité de contribuer à l'amélioration de la santé mentale au travail en prenant des mesures pour éviter les problèmes de santé d'origine professionnelle, protéger et promouvoir la santé mentale au travail, aider les travailleurs ayant des problèmes de santé mentale à participer et à s'épanouir au travail et créer un environnement propice au changement.



HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie



Automobile

BYD Tunisie inaugure son 2^e showroom aux berges du Lac



Ce nouveau showroom met à la disposition des visiteurs un espace d'exposition interactif, renforçant ainsi la volonté de Helios Cars de redéfinir le service client dans le secteur automobile en Tunisie.

Vous pouvez venir découvrir les 5 nouveaux véhicules dont 3 modèles totalement électriques, en l'occurrence la citadine Dolphin, le crossover Atto 3 et le SUV Tang ainsi que deux hybrides rechargeables : le SUV Song plus DM-i et la berline King plus DM-i.

Ces véhicules sont assortis d'une garantie de 6 ans ou 150 000 km ainsi que d'une garantie de 8 ans sur la batterie. Tous les modèles électriques ont obtenu 5 étoiles au test NCAP.

Mrabet a ajouté : « La mobilité électrique incarne l'avenir de la conduite, alliant respect de l'environnement, performance et innovation. En tant que leader mondial des véhicules électriques et hybrides rechargeables, BYD révolutionne l'industrie en offrant des solutions zéro émission

BYD le leader mondial des véhicules électriques passe à la vitesse supérieure et inaugure son 2^{ème} showroom en 3 mois.

Helios Cars concessionnaire BYD en Tunisie a célébré l'inauguration de son tout nouveau showroom au Lac 1, situé dans une zone stratégique au cœur de Tunis. Ce showroom moderne reflète l'engagement de la marque à offrir une expérience immersive aux clients tunisiens, en leur permettant de découvrir de près les véhicules électriques

et hybrides rechargeables de BYD dans un cadre élégant et technologique.

Lassaad Mrabet, Directeur Général d'Helios Cars, a souligné : « L'ouverture de ce showroom au Lac 1 est une étape clé dans notre stratégie d'expansion en Tunisie. Nous souhaitons offrir à nos clients un espace premium où ils peuvent non seulement découvrir nos modèles, mais aussi bénéficier d'un service personnalisé et d'une expérience BYD unique. ».

accessibles et durables. Grâce à son expertise unique dans la production de batteries et à son engagement pour des technologies de pointe, BYD propose des véhicules alliant efficacité énergétique, confort et sécurité, redéfinissant ainsi les standards de l'automobile moderne tout en réduisant l'empreinte carbone. Avec BYD, la transition vers un avenir plus vert est déjà en marche. »

BYD est actuellement le leader mondial dans la production de véhicules électriques, hybrides rechargeables avec à son actif plus de 9 millions d'unités.

Fondée en février 1995 par Wang Chuanfu dans l'activité la plus prometteuse de l'époque, les batteries d'appareils électroniques, à Shenzhen, BYD est donc à l'origine une société high-tech qui s'est donnée pour mission de tirer parti des innovations technologiques des voitures électriques.

Après plus de 29 ans de croissance rapide, BYD a établi plus de 30 parcs industriels sur 6 continents et joue un rôle significatif dans les secteurs liés à l'électronique, l'automobile, les énergies renouvelables et le transit ferroviaire.

Les nouveaux modèles BYD en Tunisie :

- **BYD Dolphin : Citadine 100% électrique**

Design élégant inspiré de l'océan avec un intérieur moderne et connecté. Console centrale futuriste avec grand écran et commandes vocales intelligentes.

Caractéristiques :

- Batterie : 44,9 kWh
- Autonomie : 405 km
- Moteur : 70 kW, 0-100 km/h en 10.9s
- Prix : 94 990 DT

- **BYD Atto 3 : Crossover 100% électrique**

Compact et dynamique avec design moderne S'il s'agit d'une voiture jeune par excellence, elle est aussi destinée à plaire à toutes les tranches d'âges. Sièges confortables et écran rotatif de 12,8 pouces. Mode Sport et Eco pour une conduite optimisée.

Caractéristiques :

- Batterie : 60,48 kWh
- Autonomie : 420 km
- Moteur : 150 kW, 0-100 km/h en 7.3s
- Prix : 123 990 DT

- **BYD Tang : SUV 100% électrique**

SUV 7 places avec châssis aluminium, éclairage d'ambiance

31 couleurs, et système audio Dynaudio. Freinage haute performance avec IPB Bosch et étriers Brembo.

Caractéristiques :

- Batterie : 108,8 kWh
- Autonomie : 520 km
- Transmission AWD
- Prix : 229 990 DT

- **BYD Song Plus DM-i : SUV Hybride rechargeable**

SUV hybride avec design Dragon Face et éclairage d'ambiance. Sièges spacieux et écran LCD 12,3 pouces. Mode hybride pour une autonomie de 970 km.

Caractéristiques :

- Moteur essence : 96 kW + Moteur électrique : 150 kW
- Autonomie combinée : 970 km
- Prix : 156 990 DT

- **BYD King DM-i : Berline hybride rechargeable**

Berline hybride avec espaces généreux, coffre de 450 litres. Technologie DM-i pour une conduite efficace et adaptée à tous les scénarios.

Caractéristiques :

- Moteur essence : 96 kW + Moteur électrique : 132 kW
- Autonomie combinée : 1050 km
- Prix : 105 990 DT

Inauguration d'un nouveau showroom BYD LAC 1





Emploi

Le nombre des compétences tunisiennes recrutées à l'étranger dans le cadre de la coopération technique a baissé de 10% du début de l'année 2024 jusqu'au 30 septembre, par rapport à la même période de l'année dernière, selon des statistiques publiées mercredi par l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT).

De janvier au 30 septembre 2024, 2935 compétences Tunisiennes ont été embauchées à l'étranger, contre 3257 durant la même période en 2023.

L'Allemagne et le Canada figurent en tête de liste des pays de destination, avec 542 recrutements en Allemagne, et 520 recrutements au Canada, suivis par le sultanat d'Oman avec 401 recrutements, la France (307) et l'Arabie saoudite (306), outre 859 recrutements répartis dans d'autres pays.

Le secteur de la santé a enregistré le recrutement de 1 022 cadres médicaux et paramédicaux, soit 41 % du nombre total des recrutements, suivi du secteur de l'éducation avec 757 recrutements, de l'administration (221), des activités culturelles, sportives et sociales (176), des services (129), du transport et de la logistique (110), et de l'informatique (100).

Au 30 septembre, le nombre total de collaborateurs et d'experts envoyés par l'ATCT s'élève à 26 244, dont 65 % dans les pays arabes, 28 % en Europe et 12 % au Canada.



Immatriculations voitures électriques en Tunisie ils arrivent

Fin 2020 on ne comptait que 34 voitures électriques dans le parc automobile de la Tunisie et on disait qu'on disposait d'une borne de recharge pour chaque voiture électrique en circulation.

Au cours des ces deux dernières années et notamment en 2024, les choses semblent s'accélérer et plusieurs concessionnaires

proposent désormais des modèles 100% électriques, ainsi que des modèles hybrides.

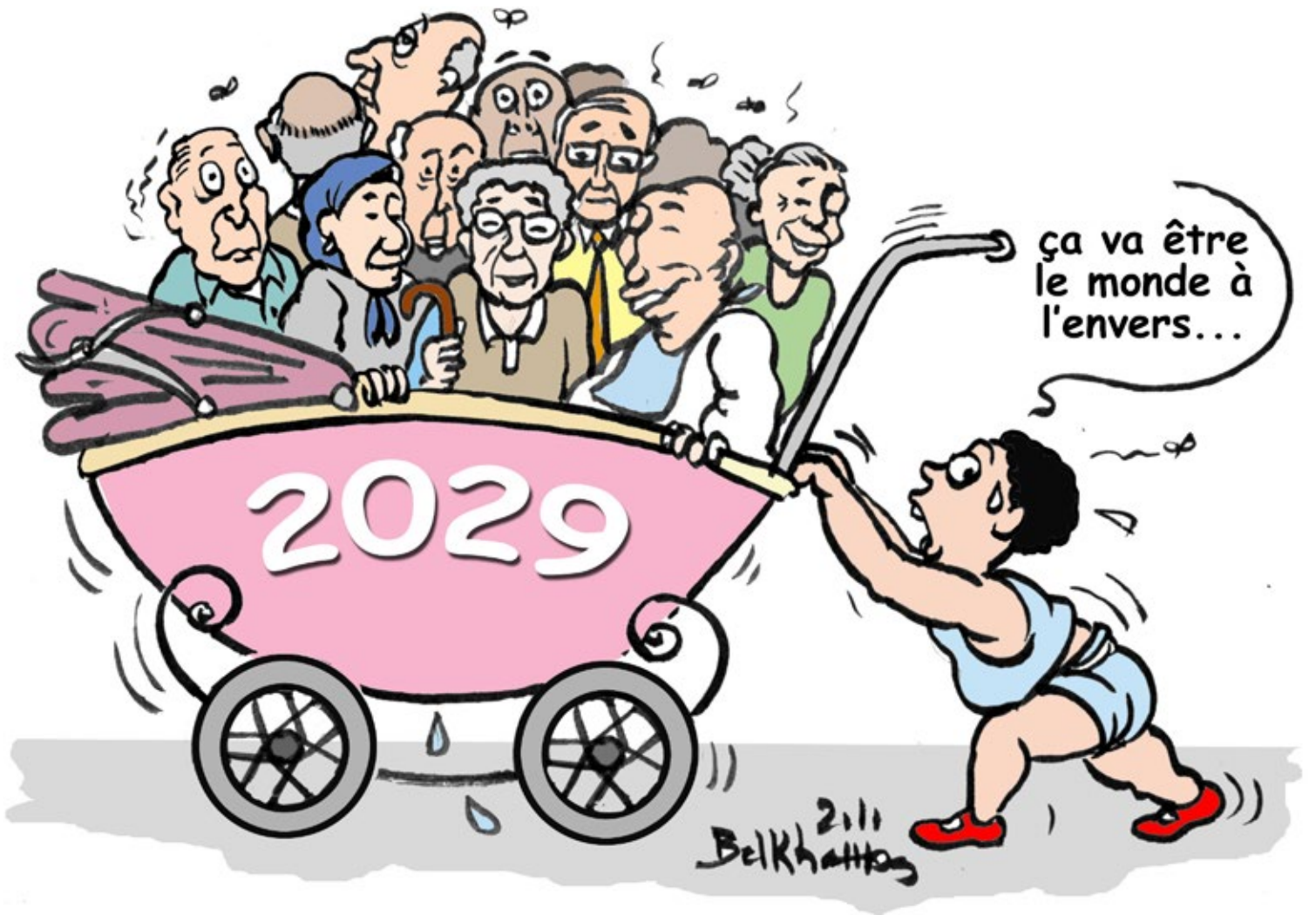
A fin septembre et selon le graphique ci-après, pas moins de 90 voitures électriques ont été vendues en Tunisie.

(Source Graphique: Automobile.tn)

Tunisiens

Résidents à l'Étranger







HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



Le baromètre politique et le changement climatique

Je fais partie de celles et ceux qui ont toujours considéré que cette histoire de changement climatique est une invention d'experts en mal

de consultance ; experts qui veulent coûte que coûte vous démontrer que ça chauffe sur cette planète et que chaque année la température monte !

Faites le calcul en équivalent pétrole : dans quelques degrés, les pays de l'OPEP ne serviront plus à rien et n'auront qu'à

disparaître ! Mais la nature a ses règles, et le froid que nous subissons semble être un déni flagrant à ces fantasmes.

Prenez par exemple chez nous, c'est clair et on ne le dira pas assez, la pluie fait et fera la politique. Cent millimètres de plus, c'est tout simplement un point de plus dans l'indice de développement d'un pays avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur l'ensemble des secteurs.

Donc, pendant que certains guettaient les nimbus et les cumulus –comme dirait BRASSENS–, d'autres créent des thermomètres et des baromètres pour mesurer les millimètres de progression ou de recul des hommes politiques qui gèrent le pays souvent dans des conditions difficiles parfois inextricables. Et il se trouve des confrères pour consacrer des tribunes et des débats pour analyser les résultats de ces mesures.

C'est facile de mesurer, c'est facile de critiquer, c'est facile de proposer, mais faire et faire faire ce n'est pas une sinécure surtout quand on ne sait pas contre qui on se bat: est-ce un ennemi intérieur? Est-ce un ennemi extérieur?

- Quel baromètre va mesurer les effets de la surpopulation administrative et même

carcérale?

- Quel baromètre va mesurer les dégâts de toute une période de tentatives de somalisation d'un pays qui résiste avec les moyens qu'il peut?
- Quel baromètre va évaluer l'évolution de l'environnement géographique? Où va l'ALGERIE, où va la LIBYE?
- Quel baromètre peut nous dire quid de l'EUROPE menacée aussi elle de somalisation, imaginez les effets d'un EUROEXIT?
- Quel baromètre peut nous dire où va la TURQUIE, cette contrée inspiratrice de certains de nos politiciens?

Et cerise sur le gâteau, ne risque-t-il pas de casser ce baromètre avec le retour de ces terroristes errants qui ont perdu tout repère? FAUT-il rappeler au lecteur qu'un baromètre mesure la pression dans une unité que les spécialistes appellent le bar.

Pour conclure, je vous dirais que je serai rassurée le jour où je verrai les adeptes du gourou franchir la porte d'un ... bar –sic.

Ibtissem

(Janvier 2017)

INTERTEX TUNISIA 2024

La Tunisie accueillera la sixième édition du Salon international du textile INTERTEX TUNISIA du 17 au 19 octobre 2024, au Parc des Expositions de Sousse. Cet événement majeur, organisé par B GROUP US LLC en partenariat avec la Fédération tunisienne du textile et de l'habillement, mettra en lumière les avancées du secteur textile tunisien.

Lors de la conférence de presse annonçant l'événement, Serhan Pul, directeur général de B GROUP, a expliqué que la Tunisie a été choisie pour sa réputation mondiale dans le textile et ses solides relations commerciales avec l'Europe, notamment avec l'Espagne, l'Italie et la France.

Malgré les défis économiques, la Tunisie reste une destination attractive pour les investissements étrangers dans ce secteur, attirant de nombreuses grandes marques internationales. Pul a également souligné l'importance du partenariat avec la Fédération tunisienne du textile, une collaboration qui contribue à renforcer la position du pays sur la scène internationale du textile.

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with



KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



Mehdi Doghri

Co-Fondateur de la startup Tuniso-Londonienne
«Save Your Wardrobe» et Co fondateur de «216 Capital Fund»

Acteurs de L'EXCELLENCE au service de la Tunisie



Dr. Imed Zitouni

Directeur d'Engineering chez Google



Mouna Aouri

Fondatrice et CEO de Woomentum Singapore

نجاح حرفائنا هو نجاحنا

أكثر من 900 000 حريف
نرافقوهم في رحلة نجاحهم

